

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JUIN 2023

Hôtel de Région Occitanie à Toulouse et visioconférence

Le jeudi 8 juin de l'an deux mille vingt-trois, à dix heures trente minutes, les membres de l'Association dénommée « Agence française des chemins de Compostelle », dont le siège est à Toulouse - 4 rue Clémence Isaure, se sont réunis en salle d'assemblée de l'Hôtel de Région Occitanie à Toulouse et en visioconférence, sur convocation de M. John Palacin, Président de l'Association, adressée par lettre simple conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents en salle d'assemblée :

Adhérents :

John Palacin, Conseil régional d'Occitanie ; Emmanuel Cros, Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ; Michel Pichan, Ville de Saint-Lizier, représenté par Marie-Line Forneiron ; Philippe Bret, Communauté de communes de la Ténarèze ; Muriel Pelissier, Communauté de communes des Deux rives ; France-Caroline Menautat, Elia Gimenez, Valérie Brethous, Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans ; Michèle Lepallec, Ville de Rieux-Minervois ; Olivier Renaud, Ville d'Auvillar, représenté par Jean-Claude Rafin ; Loïc Gojard, Ville de Martres-Tolosane ; Jean-Louis Alibert, Office de tourisme Conques-Marcilhac, représenté par Michel Cabrol ; Laurent Inchauspé, Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, représenté par Cécile Iturria ; Laure Vigouroux, Ville de Conques-en-Rouergue ; Samantha Giouse, Ville de Rabastens ; Marc Fonquernie, Association des Amis des chemins de Saint-Jacques en Occitanie ; Marguerite Salles, Association Sur les pas de Saint-Jacques ; Martine et Bernard Boyer, Les clôts de Puycheval ; Bernard Cauquil, Anne Chardonnet-Torres, Association Camins ; Marie Rutayisire, Association du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle Piémont Ariège Pyrénées, représentée par Brigitte Thomas ; Claudine Verdié, Association Los Caminaires Moissagueses, représentée par Alain Bulois ; Francine Antona, Association des Amis de Saint-Jacques en Haut Comminges ; Jean-Claude Destombes, Geneviève Dastugue, Association Léguevin Saint-Jacques ; Aline Tomasin, personne individuelle.

Partenaires du 6^e collège :

Patrice Bernard, Société française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle, représenté par Jean-Claude Benazet.

Invités :

Frantz Miral, Béatrice Louat, Cabinet Conte-Miral ; Marie-Adélaïde Verlinde, Cabinet Mazars.

Équipe salariée de l'Agence :

Sébastien Pénari, Laetitia Marin, Cathy Andrieu, Chloé Moutin, Aline Azalbert, Lara Lebec.

Sont présents en visioconférence :**Adhérents :**

Michel Pichan, Conseil Départemental de l'Ariège, représenté par Catherine Saint-Martin ; Karine, Desmoulin, Conseil Départemental de la Gironde, représentée par Roselyne Laot-Monfort ; Stéphanie Delos, Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ; Jean-Claude Anglars, Conseil Départemental de l'Aveyron, représenté par David Minerva ; Michel Durrieu, Isabelle Matous, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; Cyril Chappet, Ville de Saint-Jean-d'Angély ; Sylvie Mailhol, Ville de Rieux-Volvestre ; Jean-Pierre Mangé, Association Du Bas-Rouergue vers Compostelle ; Régine Anglard, Conseil Départemental de la Dordogne, représentée par Line Becker ; Jean-Sébastien Orcibal, Ville de Villefranche-de-Rouergue ; Anne Philippe, Ville de Laguépie ; Bernard Scheuer, Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère, représenté par Séverine Devals ; Magali Roux, Ville de Villeneuve d'Aveyron, représentée par Laurence Wenzek ; Laurence Wenzek, Ville de Livinhac-le-Haut ; Michèle Buessinger, Ville de Conques-en-Rouergue ; Eric Picard, Ville d'Espalion, représenté par Stéphane Lacombe ; Corinne Trussardi, Ville de Bourges ; Eddy Valadier, Ville de Saint-Gilles, représenté par Vanessa Eggert ; Marta Luis, Ville de Figéac ; Cécile Durgueil, Ville de Pujols ; Michèle Manoa, Conseil Départemental de la Lozère, représentée par Sandrine Watremez ; Jacques Bigot, Ville de la Charité-sur-Loire ; Daniel Olçomendy, Ville d'Ostabat-Asme ; Daniel Olçomendy, Nadia Mabile, Communauté d'agglomération Pays Basque ; Marie Plane, Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées ; François Le Moing, Ville de Lauzerte, représenté par Fernand Zulian ; Céline Favrelière, Patrice Baratto, Elodie Leplus, Séverine Sayag, Conseil Départemental du Gers ; Clémence Pourroy, Ville de Poitiers, représentée par Virginie Allard et Elodie Leclerc ; Alexandre Mazin, Ville de Saint-Léonard de Noblat ; Lorant Hecquet, Ville de Vézelay ; François Ceyrac, Association Un chemin de St-Jacques La voie de Rocamadour en Limousin et Haut-Quercy ; Yannick Ducourt, Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques et d'études Compostellanes de Limousin-Périgord ; Jacques Leguédard, Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques, représenté par Michel Dronneau.

Partenaires du 6^e collège :

Frédéric Montoya, Fédération française de la randonnée pédestre ; Annie Cardinet, Compostelle-France.

Invités :

Philippe Mercier, DRAC Occitanie ; Lu'an Zhu, doctorante ; Cécile Delaumone, PAH Aure-Louron ; Manuel Seco, Université Jean-Jaurès ; Vincent Biot, Parc Naturel Régional des Causses et du Quercy ; Patrice Brisson, Association des Amis de la basilique Notre-Dame de l'Épine.

Ont donné pouvoir :**Adhérents :**

Corinne Fraise, Grand Narbonne Tourisme ; Natacha Clouzet, Ville de Najac ; Magali Soubiroux, Decazeville Communauté ; Sophie Asporde Ville d'Arles ; Stéphane Chedouteaud, Ville d'Aulnay de Saintonge ; Jacky Botton, Ville de Pons ; Alain Delayre, Ville de Saint-Avit-Sénieur ; Didier Cujives, Conseil Départemental de la Haute-Garonne ; Marie-Bernadette Dulau, Ville de Bazas ; Nicole Morère, Conseil Départemental de l'Hérault ; Samuel Soulier, Ville de Saint-Alban sur Limagnole ; Laurent Mouliade, Ville de

Nasbinals ; Jean-Noël Cassou, Ville d'Ourdis-Cotdoussan ; Catherine Manuel, Ville de Cordes-sur-Ciel ; Agnès Palmie, Ville de Sainte-Juliette ; Luc Bardon-Billet, Ville de Cajarc ; Isabelle Bosc, Association Les haltes pèlerins du chemin d'Arles ; Robert Souris, Association saintaise des chemins de Saint-Jacques de la Charente Maritime ; Bernard Lefebvre, Association pour le Développement Economique et Culturel de Conques ; Martine Piquet, Association des Amis de St Jacques en Languedoc-Roussillon ; Noëlle Morcillo, Association Accueil et traditions Saint-Gilles-Saint-Jacques ; Jean-Paul Bigot, Association Chemin de Compostelle en Touraine - Voie de Tours ; Emmanuel Saily, Ecoasis ; Catherine Benazeraf, Association Animation et Culture – Salviac ; Guy Messal, Association 1000 mains à la pâte ; Olivier Paradis, Accesens ; Lucienne Mur, Association des Amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées ; Eric Viel, Office de tourisme de Castres-Mazamet.

Sont excusés :

Adhérents :

Arnaud Tauzin, Ville de Saint-Sever ; Alexandre Benezet, Ville de Golinhas ; Delphine Labails, Ville de Périgueux ; Christiane Espuche, Office de tourisme de Vauvert et de Petite Camargue ; Dominique Gonnella, Anne Binder, Ville de Marsolan ; Christophe Cathus, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; Benoist Appar, Ville de Châlons-en-Champagne ; Olivier Bianchi, Ville de Clermont-Ferrand ; Arnaud Bourdé, Ville de Saint-Palais.

Invités :

Jocelyne Saint-Avit, Stéphanie Leber, Conseil régional Occitanie.

John Palacin préside la séance et constate que, le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir. Les documents soumis à la délibération ont été diffusés par voie électronique le 5 juin 2023.

Ordre du jour

1. Rapport moral 2022
2. Bilan d'activité 2022
3. Rapport financier et comptes 2022
4. Barème des cotisations et des prestations 2023
5. Programme d'activité 2023
6. Budget prévisionnel 2023
7. Questions et informations diverses

1. Rapport moral 2022

John Palacin introduit la séance : « Bienvenue aux nombreux adhérents en ligne et bienvenue dans cette salle d'assemblée, qui avec l'aimable autorisation de Carole Delga, le nombre d'inscrits en présentiel étant supérieur à nos estimations, nous a été prêtée à la dernière minute. Nous devons tout d'abord vous faire part de la période un peu difficile que traverse actuellement l'Agence, suite au souhait de Nils Brunet, notre précédent directeur depuis près de sept ans, et qui a fait un travail extraordinaire comme vous le savez tous, de quitter ses fonctions fin 2022. Nous avons alors organisé un recrutement, auquel un certain nombre de membres du Conseil d'administration a participé et à l'issue duquel nous avons recruté M. Antoine Monpert. Ce dernier est arrivé à l'Agence et au bout d'un mois, m'a fait part de ses doutes, estimant que le poste ne lui convenait finalement pas. Nous avons alors accepté de renoncer à ce recrutement, ce qui a immédiatement placé l'Agence dans une situation difficile du point de vue opérationnel, davantage pour l'équipe que pour les adhérents et les bénéficiaires du travail de l'Agence. J'aimerais en profiter pour ouvrir cette séance en remerciant l'équipe, extrêmement sincèrement, pour leur capacité de résistance aux chocs. Le Conseil d'administration a décidé de confier la gestion de l'Agence à l'équipe pour maintenir les projets et le bateau à flot, le temps de lancer un nouveau recrutement, qui est actuellement en cours. J'ai souhaité qu'on associe très largement l'équipe à ce recrutement pour que nous réussissions à choisir un bon profil. Un jury a été constitué auprès du Conseil d'administration, et une liste de candidatures a été transmise. Un premier contact sera pris, puis des entretiens se tiendront fin juin-début juillet de sorte à clore cette période d'incertitude au 14 juillet. Dans l'intervalle, l'équipe a accepté de fonctionner en autogestion, ce pour quoi je renouvelle mes remerciements. Il est vrai que ce n'est pas simple, mais je pense que pour nos membres, pour les communes-haltes, pour les hébergeurs, pour les partenaires de l'État, départementaux et régionaux, le travail est fait. La difficulté aujourd'hui, et cela fera l'objet de discussions cet après-midi notamment, est de terminer le plan de gestion du bien « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », qui est une des grandes raisons d'être de l'Agence depuis sept ans. L'idée est d'arriver au point d'orgue de ce travail considérable construit ensemble depuis sept ans, qui consiste à clore les plans de gestion locaux et le plan de gestion national. Cela était prévu initialement pour ce mois de juin mais nous allons faire glisser légèrement, de façon à permettre aux collectivités d'établir les délibérations nécessaires à la signature finale État/Agence avant la fin de cette année. Ce travail de coordination nécessite dans l'idéal que l'Agence dispose d'une direction. »

2. Bilan d'activité 2022

L'OBSERVATION, LA RECHERCHE ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

- Observation

Etude des publics

La dernière phase de l'étude des publics s'est déroulée au premier trimestre : le bureau 4V Consultants a mené des entretiens avec des professionnels et des focus groups avec des étrangers et des prospects pour comprendre les freins du « non départ de ces derniers ». Le 22 mars, une journée d'atelier-forum a réuni à l'Hôtel du May à Toulouse le comité de pilotage et les acteurs de l'itinéraire

pour échanger sur les résultats de l'analyse des questionnaires récoltés et sur les actions à mener. Le bureau d'études a présenté les livrables au comité de pilotage le 26 avril en visioconférence, puis, le même jour, les résultats auprès de l'ensemble des partenaires ayant participé à l'étude. L'AFCC a organisé une conférence de presse dans les bureaux d'Atout France à Paris le 11 mai, en présence de Caroline Leboucher, directrice générale d'Atout France et de John Palacin. L'Agence Puzzle Media a été recrutée pour la rédaction d'un communiqué de presse et la mobilisation de journalistes. Ce temps fort a permis des retombées positives dans la presse : brève dans le 7-9 de France Inter ; articles dans les Echos, Géo, La Croix, le Figaro, Les Echos start, France 3 région ...

Plusieurs restitutions ont eu lieu cette année :

- Le 22 juin au Puy en Velay à l'initiative de la Région et de l'Agence, avec l'appui de l'office de tourisme et de l'Agence régionale du tourisme. La rencontre s'est déroulée à l'Hôtel Dieu.
- Le 28 juin à Vézelay (40 participants) à l'initiative du Comité régional du tourisme, de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'Agence, avec l'appui de la commune et de l'office de tourisme.

Ces deux temps forts, sur des sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » ont allié temps conviviaux, visites culturelles et séances de travail. Pour chacune des restitutions, une 40aine d'acteurs divers - associations jacquaires, FFRandonnée, représentants des Départements et des Agences de développement touristique, offices de tourisme, élus et techniciens de communes et intercommunalités - se sont retrouvés en ateliers pour travailler collectivement sur la communication, l'amélioration de l'offre et la gouvernance. Du grain à moudre pour les années à venir.

- Le 18 novembre à La Grande Motte dans le cadre des Convergence Occitanie organisées par le CRTL dans le cadre d'une présentation à 3 voix : José Pierre Cholvy, CRTL, Agence

Des résultats départementaux ont aussi été présentés lors d'ateliers pour les hébergeurs de la charte Accueil (en octobre en Aveyron, en décembre dans les Hautes-Pyrénées).

Plateforme Eco-visio

La plateforme observatoire de l'Agence recense 22 compteurs connectés, la plupart situés sur le chemin du Puy.

L'Agence a animé en mai une réunion avec les propriétaires (de la Savoie au Lot) pour rappeler la méthodologie de recueil et nettoyage préconisée dans le cahier des charges et évoquer les problématiques rencontrées sur le terrain.

Dans le cadre de sa mission de stage, Aye Nyein Thu a réalisé le nettoyage des compteurs de 2019 à 2022, et eu plusieurs échanges avec la société Eco-compteurs au sujet de la méthodologie.

Note de conjoncture

La note de conjoncture 2020/2021 a été réalisée dans le cadre du stage, à partir des données de l'Agence et de ses partenaires.

Des propositions de développement de l'observatoire ont été faites (exploitation d'autres données, amélioration de la visualisation) et présentées lors d'un comité technique auprès des partenaires régionaux et départementaux fin août.

- Recherche et diffusion des connaissances

Conseil scientifique

Le nouveau conseil scientifique du bien a été réuni le 29 mars en visio pour être consulté sur les orientations du plan de gestion sur le volet connaissance et médiation pour la période 2023-2027.

Journée d'études A la confluence des chemins, Oloron Sainte-Marie (64)

Sur la proposition de Frédéric Dosquet (ESCPau Business School), membre du conseil scientifique du bien, une journée de Rencontres académiques et professionnelles a été organisée en partenariat avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie, la Communauté de communes Haut-Béarn, avec le soutien du Département des Pyrénées-Atlantiques, de l'association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle ARLOLO-JAC, et avec la participation de la FFRando et de la FFACC (Compostelle-France).

Elle a réuni environ 30 auditeurs et intervenants.

Le vendredi 3 juin, le format journée d'études abordait les enjeux de gestion des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France, en s'intéressant aux modalités d'action, d'organisation, de coordination, de coopération et de mise en réseau (communications scientifiques, table-ronde en présence d'Annie Cardinet, présidente de la Fédération française des associations des chemins de Compostelle, Claude Ghiati, administratrice de la Fédération française de la randonnée pédestre et de John Palacin, président de l'Agence, coopération transfrontalière avec l'Agence d'attractivité et de développement touristique Béarn Pays Basque, modalités de gestion des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, avec Belén Soguero du Ministère de la culture et des sports). Elle était agrémentée d'un concert, et, le 4 juin, d'une visite guidée de l'église Sainte-Marie et d'une randonnée entre Oloron et La-commande.

Journée d'études à l'Université Toulouse Jean Jaurès (31)

Organisée par le laboratoire Centre d'Etudes Ibériques et Ibéro-américaine (CEIIBA-Toulouse), et Manuel Séco, membre du conseil scientifique, cette journée était consacrée à « la cartographie culturelle : pèlerinage à Jérusalem et à Saint-Jacques ».

Tenue le 18 novembre, elle a réuni des historiens de la littérature, des géographes, un chercheur en sciences de l'information et l'Agence. A noter en particulier les interventions des membres du conseil scientifique : Christophe Alcantara (*Imaginaire des pèlerins de Compostelle au XXIe siècle. Une cartographie symbolique en mouvement*), Manuel Seco Lamas (*Cartographier les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle : de l'abstrait au concret*) ; de partenaires de l'UT2J comme David Lagarde, Patricia Panegos et Sébastien Rayssac (*Une géographie des circulations vers Compostelle*), France Gerbal-Medalle : (*Comment la cartographie illustre les liens unissant les vignobles du Sud-Ouest et les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ?*)

Finalisation du projet européen RURITAGE

L'Agence a poursuivi sa participation au projet RURITAGE dans le cadre du programme européen de recherche Horizon 2020. Le projet vise à démontrer comment les politiques de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel peuvent favoriser le développement et la renaissance des territoires ruraux. Les partenaires ont à nouveau pu se rencontrer lors de la conférence finale qui s'est tenue en juin au siège de l'Unesco à Paris. De nombreux contenus et ressources ont été créés au fil de 4 années de recherche et d'expérimentation sur le terrain.

Tout un écosystème numérique est à mis librement à disposition, et dans lequel nous pouvons trouver de nombreux outils inspirants qui aideront les aménageurs, gestionnaires, et décideurs à régénérer leurs zones rurales avec une méthodologie innovante développée dans le projet : <https://www.ruritage-ecosystem.eu/>

Le projet laisse également une large collection de webinaires, articles, publications, bonnes pratiques, auxquels l'Agence a été partie prenante. Autant de précieuses ressources disponibles ! L'Agence est signataire d'une lettre d'engagement qui vise à poursuivre la diffusion des résultats du projet au-delà de sa finalisation, ainsi que la dynamique insufflée entre les partenaires. Cela pourra donner lieu à de futures collaborations.

Poursuite du projet européen IMPACTOUR

Le projet IMPACTOUR s'est concentré cette année sur la définition de la méthodologie pour l'évaluation de l'impact du tourisme culturel sur les territoires. Cette méthodologie s'appuie sur tout le travail de collecte de données quantitatives et qualitatives effectué en 2021. Une séance de travail a réuni les partenaires aux Açores au mois d'avril. C'est sur cette méthodologie que se base l'outil d'aide à la décision qui a vocation à améliorer les politiques publiques en matière de tourisme culturel. Une première version de cet outil innovant a été présentée fin novembre à Toulouse aux partenaires et aux destinations pilotes membres du projet, dont la voie du Puy en Aveyron et la voie d'Arles. La version finalisée de l'outil est prévue pour juin 2023 et sera présentée à l'occasion de la conférence finale du projet à Madrid. D'ici là, les territoires pilotes seront chargés de tester l'outil qui a vocation à être alimenté et utilisé au-delà de la durée du projet.

Par logique de transfert, il pourra également être testé par d'autres territoires de toutes tailles et d'autres itinéraires désireux de mettre en place et piloter une politique de développement portée par le tourisme culturel.

Accompagnement des étudiants

Le travail avec des étudiants est engagé sous différentes formes :

- réponse à des sollicitations individuelles (Alexandra Martin-Galy, Master 1 UT Capitole Information et communication, Valorisation et attractivité des territoires du chemin de Saint-Jacques) ;
- dans le cadre de la convention avec l'ISTHIA, une collaboration qui, pour l'année 2022/2023, prend la forme d'une commande aux étudiants de Master 1 pour la réalisation d'un guide des services sur une portion du chemin d'Arles GR®653 (intervention devant les étudiants, sortie terrain, retour sur les productions...)
- dans le cadre de la convention avec la formation DU Médiation des patrimoines de l'Université Paul Valéry (Montpellier) : en 2021/2022, l'Agence a suivi le travail d'étudiants dans le cadre de projets tutorés sur la voie d'Arles dont l'aboutissement fut une journée de sensibilisation avec les enfants de l'accueil périscolaire de la communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle.

L'ANIMATION ET LA GESTION DU BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

- **Construction du plan de gestion du bien**

Plan de gestion national

L'élaboration du plan de gestion national est pilotée par l'Agence sous l'égide du Préfet coordonnateur. Elle vise à proposer un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs et à définir une stratégie, un plan d'action, une charte de gestion.

Cette démarche initiée en 2021 s'est poursuivie tout au long de l'année, avec l'appui du bureau d'études Sia Héritage. Les membres du comité de pilotage se sont réunis le 13 mai pour partager un état d'avancement des travaux et examiner les propositions des groupes techniques thématiques. Le principe d'une Charte de gestion reprenant les grands enjeux et objectifs de la gestion du bien Unesco et instaurant la gouvernance politique et technique est adopté à cette occasion. Ce document, qui

concernerait l'Etat et l'Agence française des chemins de Compostelle en tant que représentant des collectivités territoriales propriétaires et gestionnaires de composantes, pourrait être ratifié publiquement au moment de l'approbation formelle du Plan de gestion.

Une dernière session d'ateliers s'est tenue les 30 et 31 mai pour préciser le plan d'actions et les indicateurs d'évaluation. 70 acteurs ont participé à ces échanges en visioconférence.

La structure du plan de gestion national a été présentée au cours du comité de bien le 23 juin à Espalion en Aveyron. Les fiches-actions ont été rédigées pendant l'été. Le plan de gestion (introduction, contexte historique, description du bien et de sa valeur universelle exceptionnelle, bilan de la gestion depuis 2013, enjeux, orientations et programme d'actions, modalités de la gouvernance et charte de gestion) a été validé par les membres du comité de pilotage réunis le 23 novembre. Une synthèse du plan de gestion est prévue et devrait être finalisée en début d'année 2023.

Étude paysagère et patrimoniale sur les 7 tronçons de sentier inscrits (Chemins faisons...)

L'Agence, accompagnée des DREAL Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, de la Préfecture de région Occitanie et de la Région Occitanie, a conduit pendant plus de dix-huit mois une étude commune aux 7 tronçons de sentier afin d'apporter les éléments de cadrage nécessaires à l'élaboration des plans de gestion locaux. Cette démarche expérimentale sur la base des 7 tronçons inscrits propose un cadre général pour la gestion des itinéraires.

Le comité de pilotage de validation de la phase 3 (plan d'action) s'est réuni le 1er février en visio. Ses membres ont convenu de la nécessité d'approfondir le volet réglementaire et de mettre à disposition des acteurs une boîte à outils. Une réunion de travail spécifique s'est tenue le 16 mars avec pour objectifs d'établir la liste des outils réglementaires – mais également foncier – à mobiliser dans l'optique de préserver et protéger le Bien et sa zone tampon. La boîte à outils a été présentée et validée au cours du comité de pilotage final le 30 mars 2022.

L'équipe Pollen-Monono a réalisé un livret de synthèse didactique de l'étude et plus largement des enjeux autour des tronçons inscrits.

Un dernier temps d'échange et de rencontre a été organisé à Gréalou (Lot) le 20 mai, avec les acteurs des tronçons, pour une présentation de la synthèse de l'étude et des visites de terrain.

Accompagnement des collectivités sur les plans de gestion locaux

L'accompagnement a été mené en continue par des réunions en visio, des réunions en présentiel, par la diffusion des outils de diagnostic mis à disposition.

Certaines collectivités ont proposé des navettes de relecture des esquisses pour les accompagner dans l'écriture et l'imagination des actions à mener. En Nouvelle-Aquitaine, la DRAC a confié l'animation de la démarche au bureau d'études SIA Heritage.

Dans la majeure partie des cas, le plan de gestion est construit par les services de la collectivité propriétaire, à moyens humains constants. Il souligne l'inégale dynamique d'appropriation des enjeux mais une appétence croissante, un accueil majoritairement favorable de la démarche. De manière générale, le produit fini souligne la carence en ingénierie technique dans un grand nombre de collectivités, dans le cadre d'un bien essentiellement rural. En Ariège, en Dordogne, dans l'Yonne, en Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées, les conseils départementaux ont pris en charge l'animation-accompagnement de la démarche pour les petites communes, de même mais plus tardivement, au pays basque par la Communauté d'agglomération. Sauf cas particulier, les CRT et les Régions sont restés en retrait de la démarche. Pour les composantes de l'Hérault, de l'Ariège ainsi que Rabastens, des étudiants stagiaires ont été recrutés. En Aveyron et dans le Lot, la mobilisation des deux PNR a permis une avancée sensible de la démarche.

En fin d'année, les composantes Soulac, l'abbaye de la Sauve, Compiègne et Le Puy n'ont débuté aucune démarche diagnostic ou écriture de projets. Le cabinet Sia Héritage travaille pour sa part sur les cathédrales, propriété de l'Etat, en Nouvelle-Aquitaine.

Fin novembre, des fiches de synthèse ont commencé à être rédigées. Elles seront intégrées au plan de gestion national.

En appui, les 1ers vendredis de chaque mois, de janvier à juillet, l'Agence a animé les petits déjeuners des plans de gestion locaux. Ces rendez-vous en visioconférence ont permis aux propriétaires et gestionnaires de composantes du Bien d'échanger librement sur l'élaboration du plan de gestion local. Entre partage d'expériences, questions-réponses, ce format a constitué un véritable espace d'expression et d'échanges pour aider à la rédaction du plan de gestion.

Plateforme numérique GeoCompostelle

Les gestionnaires et propriétaires des composantes du Bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » ont utilisé le volet gestion de GeoCompostelle pour saisir le plan de gestion de leur composante. 56 composantes (sur 78) ont utilisé cette interface en 2022 pour y intégrer leur plan de gestion local.

- Animation du réseau des acteurs du bien

Comité de bien le 23 juin à Espalion

Le Préfet de région Occitanie et le président de l'Agence ont réuni le comité de bien interrégional le 23 juin à Espalion en Aveyron.

Au programme : présentation de l'état d'avancement du plan de gestion national, table-ronde avec les témoignages de Sorde, Saint-Sever, Saint-Lizier, Bourges, Rabastens, Cahors, Saint-Guilhem-le-Désert, Vézelay, de la communauté de communes Comtal, Lot et Truyère (tronçon de sentier entre Saint-Côme d'Olt et Estaing), de la DRAC Hauts-de-France, illustrant les différents volets de gestion (conservation, connaissance, médiation culturelle, développement touristique et itinérance, implication des habitants, coopération, gouvernance) ; prochaines échéances et calendrier : finalisation du plan de gestion national et des plans de gestion locaux, rapport d'évaluation périodique, mise à jour des zones tampons, préparation du 25^e anniversaire.

L'après-midi s'est terminée par une conférence de Chloé Campo de Montauzon, déléguée générale de l'Association des biens français du patrimoine mondial, à l'occasion du 50^e anniversaire de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco, suivie d'une visite d'Espalion.

Le lendemain après-midi, deux visites étaient organisées vers l'Aubrac (halte à Saint-Côme-d'Olt, exposition Accueillis & accueillants, aménagements pour la traversée des estives et travaux de sécurisation, maison de l'Aubrac) et vers Conques (pont d'Estaing, exposition Accueillis & accueillants, signalétique patrimoniale, découverte de l'œuvre d'art refuge « la chambre d'or » d'Abraham Poincheval dans le cadre du parcours *Fenêtres sur le paysage*, visite de l'abbatiale de Conques).

Commissions territoriales

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales se réunissent à l'initiative de l'Etat ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs. L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

Les réunions des commissions locales ou départementales tenues en 2022 : Lot, Aveyron, Charente-Maritime, Landes, Vallée de l'Hérault, Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrière, Saint-Léonard-de-Noblat, Pays Basque, Toulouse, Saint-Gilles, Gers (tronçon), Hautes-Pyrénées...

- **Rapport périodique 2023**

La procédure du rapport périodique a été initiée par les Ministères de la Culture et de l'Écologie avec une première réunion en visio. Le questionnaire et les codes d'accès ont été réceptionnés en octobre. Le questionnaire a fait l'objet d'un début de remplissage en décembre. Son volume et sa complexité supposent un pré remplissage préalable qui sera poursuivi en 2023 et seule une partie sera soumise à concertation des propriétaires afin d'affiner les volets menaces potentielles, prévention et traitement des menaces portant atteinte à la valeur universelle exceptionnelle du bien.

LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

- **Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires**

Charte Accueil sur les chemins de Compostelle en France

75 hébergeurs sont labellisés fin 2022. Rappel des années précédentes : 13 labellisés en 2019 lors de l'expérimentation, 47 en 2020, 64 en 2021.

Labellisation 2022 et promotion par territoires

	Gironde	Hérault	Aveyron	Lot	Hauts-Pyrénées	Haute-Garonne	Total
Nombre d'hébergeurs labellisés	10	2	14	19	22	8	75
Ayant réglé	10	2	14	19	17	8	70
Atelier 2022	Reporté à janvier	Nov. <u>visio relance</u> (OT)	Octobre à <u>Livinac</u>		Visio OT février, <u>Dec</u> à Sarlabous	Reporté	
Page sur le site Agence	6	2	13	15	15	4	
Mise en avant de la démarche, du logo sur le site de l'ADT	Oui page	En cours	Oui tag	Non	Non	Non	

Des ateliers ont été animés par l'Agence dans le Lot en mars (Figeac), dans l'Aveyron en octobre (Livinhac-le-Haut) et dans les Hautes-Pyrénées en décembre (Sarlabous). Ces ateliers sont appréciés par les participants même s'il n'est pas évident pour eux de se rendre disponibles pour y assister, ce qui explique le report des ateliers de Gironde et de Haute-Garonne.

Au vu de l'extension, l'Agence a proposé un calendrier indicatif pour organiser mieux le déploiement. Une carte interactive des hébergements marqués a été mise en ligne en 2022 sur le site.

En 2022 l'Agence a collaboré avec les ADT de l'Aude, du Tarn-et-Garonne (et débuté les échanges avec l'Ariège) pour l'extension de la démarche dans ces départements.

Le 28 avril, l'Agence a participé à une journée de terrain entre Moissac et Auvillar, organisée par l'ADT. En novembre, une réunion de présentation de la démarche de charte accueil s'est tenue à Auvillar, associée à la signature des communes haltes labellisées dans le Département du Tarn-et-Garonne, en présence des maires des communes de Lauzerte, Auvillar et Laguëpie.

En décembre, l'Agence et Hérault tourisme ont organisé une réunion d'information aux OT pour relancer la démarche sur le territoire.

La réunion de bilan annuelle associant les ADT avec qui l'AFCC déploient la démarche s'est tenue en décembre en visioconférence.

Communes haltes – Chemins de Compostelle en France

Les communes sont des acteurs privilégiés de la préservation, du développement et du rayonnement des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France. L'Agence a souhaité accompagner et valoriser leur engagement grâce au programme de labellisation « Communes Haltes - Chemins de Compostelle en France » lancé en novembre 2021.

Ce label vise à garantir aux cheminants, randonneurs et pèlerins, une base commune de services adaptés à leur itinérance, leur confort et la découverte du territoire : aménagements, hébergements, informations, signalétique, médiation culturelle, ... Il est un gage de qualité

19 communes ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt publiée en décembre 2021. Les communes présélectionnées ont travaillé sur un état des lieux de leurs services et équipements, puis à l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action sur trois ans, en conformité avec la Charte des engagements des Communes Haltes.

Pour cette première édition, 11 communes ont été labellisées : Auvillar, Lauzerte et Laguépie (82), Livinhac-le-Haut (12), Navarrenx et Saint-Palais (64), La Salvetat-sur-Agout (34), Montréal (11), Rieux-Volvestre (31), Saint-Alban-sur-Limagnole (48), Saugues (43).

La rédaction de la feuille de route et du plan d'action a été une opportunité pour mobiliser les élus, techniciens, socioprofessionnels et habitants de chaque commune.

Les Communes Haltes bénéficient pendant trois ans d'un accompagnement spécifique, de la mise à disposition de l'ingénierie de l'Agence, d'une communication dédiée et d'actions collectives propres au label.

Plusieurs événements ont été organisés pour valoriser cette labellisation : le 16 septembre à Livinhac-le-Haut, le 1er octobre à La Salvetat-sur-Agout et le 15 novembre à Auvillar pour la signature de la convention avec les trois communes du Tarn-et-Garonne.

L'Agence a diffusé l'appel à manifestation pour une deuxième session en décembre 2022.

Clous de jalonnement ICCE

Une tentative de commande collective de clous de jalonnement « itinéraire culturel européen » selon le cahier des charges déposé par l'Agence a été initiée en septembre auprès des communes adhérentes, non concernées par le patrimoine mondial. Seule la commune de Rieux-Volvestre a donné suite.

- **Animation des grands itinéraires**

Soutien aux grandes itinérances du Massif-Central – Via Podiensis GR®65

L'Agence a poursuivi le travail d'animation de l'itinéraire démarré en 2021, et de coordination des actions mises en œuvre dans le cadre du programme Soutien aux itinérances du Massif Central.

En février, l'Agence s'est rendue sur le terrain en Lozère et en Aveyron pour une réunion de travail à Saugues (dans le cadre du programme communes haltes), l'occasion d'aller rencontrer les acteurs de l'itinéraire : CDT48, Direction de l'OT de Nasbinals, OT Saint-Chély d'Aubrac, Mairie de Saint-Alban.

En termes de communication, les documents suivants ont été produits :

- dépliant d'appel en trois langues (AFCC),

- reportage photos et vidéos des hébergeurs de la charte d'Accueil de l'Aveyron et du Lot (AFCC),
- dépliant de promotion de la démarche 1000 mains (AFCC),
- vidéo promotionnelle (FFRando), à paraître en 2023,
- réédition des topoguides du GR®65 (FFRando) et du guide vert Michelin auquel l'Agence a participé (carte des itinéraires en France, informations patrimoniales) ;
- accueil d'influenceurs japonais (hors AAP, dans le cadre d'un partenariat AFCC/Atout France/CRTL).

Etude d'accessibilité Figeac-Cahors (AFCC, PNR des Causses du Quercy)

L'Agence a piloté l'étude menée par l'Association UMEN. L'important travail de diagnostic sur l'accessibilité au sentier, des hébergements et services, a permis d'identifier des séjours à la journée (« découverte ») ou sur quelques jours (« escapade »). Cette étude s'est appuyée sur les données des acteurs locaux, des entretiens avec les professionnels du tourisme et de la randonnée, des missions de terrain. L'avancée des travaux a été partagée avec les partenaires lors de réunions d'information (janvier, septembre, décembre) mobilisant les offices de tourisme, Lot Tourisme, le CDRP, le Parc et l'AFCC. Les parcours accessibles seront valorisés en 2023 sur GeoCompostelle. Dans le cadre de ce projet, des préconisations concrètes ont également été faites pour améliorer l'accessibilité et résoudre certains passages inaccessibles ou trop dangereux, sur lesquelles s'appuyer dans le cadre du futur AAP.

Les 5 juillet, les acteurs des chemins du Puy-en-Velay (GR®65) se sont réunis en comité technique à Saint-Alban-sur-Limagnole (48) pour un point d'avancée du projet, la restitution de l'étude des publics, un point sur la signalétique de notoriété, des ateliers de travail thématiques. Une journée riche en échanges, coanimée par l'Agence et le CRRP Occitanie.

Le 12 décembre, un comité de pilotage s'est tenu en visioconférence a rassemblé une 40 aine de participants.

Soutien aux grandes itinérances du Massif-Central – Voie d'Arles – GR®653

Des actions socles ont été livrées telles que l'étude des publics de l'Agence ou l'étude Kipik sur l'identification de tronçons-produits commandée par le CRTL Occitanie, l'ADT 34 et l'ADT 81.

Des opérations de communication sont désormais achevées :

- campagne photos entre Arles et Toulouse (AFCC),
- traduction du dépliant d'appel ang/esp (AFCC),
- vidéo promotionnelle (FFRando),
- accueil d'influenceurs / blogueurs – A ticket to Ride entre Murat-sur-Vèbre et Castres (PNR HL)
- évènement grand public à La Salvetat-sur-Agout le 1^{er} octobre (CRRP Occitanie)
- dossier dans *Terre Sauvage Magazine* (AFCC)
- Réédition du topoguide du GR®653 (FFRando)

Les actions d'animation et de sensibilisation s'inscrivent dans la durée et auront vocation à se poursuivre après 2023. La mobilisation autour des COTECH et des COFIL montre l'intérêt des acteurs pour la thématique. L'Agence et le CRRP ont réuni une quarantaine de participants au cours d'un comité technique le 4 juillet à La Salvetat-sur-Agout et au cours d'un comité de pilotage le 2 décembre en visio.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

L'Agence a porté une première phase du plan d'actions 2022-2023 avec la production d'une carte touristique, l'accueil d'influenceurs-blogueurs spécialisés Wait and Sea sur le chemin entre Valcabrère

(31) et Lourdes (65), l'opération MonGR® préféré pour le tronçon Lourdes - Oloron-Sainte-Marie (portée par la FFRando), un reportage photo dans l'Aude. Le programme se poursuit en 2023 avec la réalisation d'un dossier presse, des campagnes de communication sur les réseaux sociaux, la création d'un guide de services.

La gouvernance se met progressivement en place à deux niveaux : un comité d'itinéraire animé par l'Agence et la FFRando associant les Régions/CRT, les Départements/ADT, le commissariat de Massif des Pyrénées et des commissions départementales associant les Départements, ADT, EPCI, offices de tourisme, associations.

Plusieurs actions nationales sont également déployées par l'Agence sur cet itinéraire : GeoCompostelle, déploiement charte Accueil (Hérault, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées en 2022, Aude et Ariège en 2023), communes haltes, observation, ...

Le programme d'actions est cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires territoriaux départementaux (CD ou ADT) et l'Agence.

GR®101 entre Maubourguet et Lourdes

Le 5 avril, une journée organisée par Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement a permis aux élus des communes de Saint-Lézer et Azereix de présenter leurs projets de travaux pour la réalisation de deux gîtes communaux. L'échange de l'après-midi a réuni des représentants de l'État, de la Région Occitanie, du Département des Hautes-Pyrénées, de l'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, du CDRP65, de l'Agence et de l'ADAC, pour étudier les possibilités d'accompagnement financier.

Développement de vélo-routes « Saint-Jacques »

L'axe « Vézelay-Limoges » (V56), linéaire cyclable de 430 kilomètres opérationnel offrant de nombreux atouts en termes d'aménagements, de services et de patrimoine, fait l'objet d'un plan d'actions bi-annuel. En 2022, l'Agence a porté les premières actions de structuration de l'itinéraire : l'édition et la diffusion d'un carnet de route, l'insertion de la pratique cyclable dans le dépliant Voie de Vézelay, une campagne photo et vidéo. Suivront en 2023 : la publication d'un dossier de presse (français/anglais), des partenariats presse, l'intégration à la plateforme France Vélo Tourisme.

L'Agence et l'association Vélo & Territoires ont réuni les acteurs institutionnels – Régions/CRT, Départements/ADT des V41 et V56 le 14 décembre

Ce programme est réalisé grâce au soutien financier des Régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Chemin d'Amadour

L'Agence participe aux travaux menés par les Départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne et du Lot autour de la création du Chemin d'Amadour entre Soulac-sur-Mer et Rocamadour. Cet itinéraire sera lancé en avril 2023 à l'occasion du Salon du Randonneur de Lyon. Il relie 10 composantes du Bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

Chemin Conques-Toulouse

Le 31 janvier, l'Agence organisait une rencontre à Toulouse avec plusieurs élus des collectivités adhérentes (Villefranche, Conques, Laguëpie, CD Haute-Garonne) pour un échange sur la future gouvernance.

Le comité d'itinéraire, piloté par les 4 agences départementales du tourisme de l'Aveyron, du Tarn-et-Garonne, du Tarn et de la Haute-Garonne s'est réuni le 14 avril aux Cabannes (81) et le 12 juillet à Conques (12). L'occasion de relancer la dynamique et de déterminer collectivement un positionnement marketing et de dessiner les premières lignes d'un plan d'actions pour installer ce chemin dans le paysage de l'itinérance vers Compostelle.

LA MEDIATION ET L'ACTION CULTURELLE

- Les évènements culturels et temps forts

La saison culturelle *Sur les chemins de Compostelle*

La saison culturelle a pour objectif de fédérer les programmations sous une communication commune et de toucher un plus large public avec des supports identifiables. De cette hausse de visibilité dépendent des accroissements de fréquentation et une meilleure coopération entre acteurs.

Deux webinaires ont été organisés :

- en direction des acteurs : 15 participants,
- avec les associations : 25 participants.

Les outils communs de communication ont évolué :

- 8 000 cartes postales, 5 000 dépliants, 2 affiches 120 x 176 cm, 100 affiches 40 x 60 cm, diffusion d'une pastille de millésime pour insertion sur leurs supports ;
- le relai sur les deux sites internet, communiqué de presse.

En soutien de la démarche, un catalogage de l'offre culturelle disponible est poursuivi et mis à disposition sur l'espace professionnel du site.

Trois actions complémentaires en soutien de la démarche sont proposées :

- en partenariat avec la FFACC (Compostelle France) et les territoires, diffuser l'opération lotoise 1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques ;
- coordonner des tournées de conférences ;
- diffuser les expositions.

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'opération nationale a été reconduite en collaboration avec l'association « 1000 mains à la pâte, la FFACC et les adhérents de l'Agence. Un dépliant de présentation a été réalisé. Une courte vidéo d'animation est en projet.

Les tournées de conférences

Dans le prolongement des saisons précédentes, des tournées de conférences sont proposées aux adhérents et partenaires. Les frais sont facturés en quote-part entre les partenaires.

Parmi les 7 conférenciers proposés, trois ont été programmés.

Adeline Rucquoi	Thème	Partenaire	Auditeurs
28 mai, Capestang (34)	Les chemins de pèlerinage dans le midi de la France	Camins	30
29 mai, Cazedarnes (34)	Saint Jacques, l'espérance ?	Amis de l'abbaye de Fontcaude	45
20 mai, Arras (59)	1200 ans sur les chemins de Saint-Jacques	Université pour tous de l'Artois	Non communiqué

Patrick Huchet	Thème	Partenaire	Auditeurs
13 octobre, Melle (79)	Le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle du Moyen-Age à nos jours	Association Mes Etoiles de Compostelle	100
12 octobre, St-Jean d'Angély (17)		Association Le Bourdon	+ de 50

Manoël Pénicaud	Thème	Partenaire	Auditeurs
27/11, Salon de Provence (13)	Le phénomène pèlerin en question	Association des Amis de Saint Jacques en Alpilles	80

L'association poursuit son activité de conseil sur les contenus de programmation : mise en contact du conteur Arnaud Pelletier avec des acteurs du chemin du Puy pour programmation, mise en contact du collectif Stimbre pour diffusion du concert spectacle mémoire de Remparts, conférencier pour la fête de saint Jacques en l'abbaye de Fontcaude...

Jean Moncelon	Thème	Partenaire	Auditeurs
Abbaye de Fontcaude (34) 25 juillet	L'appel de l'Orient, de Charles de Foucault à Maurice Béjart	Amis de l'abbaye de Fontcaude	130 auditeurs

Jeux divins de la saint Jacques à la saint Vincent en partenariat avec

Un cycle de conférences était organisé avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest entre juillet 2022 et décembre. Elle prolonge l'édition du dossier de presse croisant Chemins de Compostelle et vignobles. Chaque conférence à deux voix (France Gerbal-Medalle et Sébastien Pénari) était assortie d'une dégustation proposée par les vignerons.

	Thème	Partenaire	Auditeurs
Saint-Jean Le Vieux (64), 25 juillet	De saint Jacques, à saint Vincent	Syndicat des vins d'Irouléguy	33
Rabastens (81), 20 octobre		Mairie de Rabastens et Domaine In Ventis	27
Estaing (12), 10 novembre		Maison des Vignerons d'Olt et association Sur les Pas de Saint-Jacques	68
Montréal-du-Gers (32), 26 novembre		OT Ténarèze	24
Toulouse (31), 8 décembre		Musée du Vieux-Toulouse	55

Par ailleurs, un appel à contribution pour un ouvrage croisant les deux thèmes a été diffusé sous l'égide de l'Interprofession associé au cabinet AOC Tourisme (81). L'Agence apporte un soutien à la recherche d'auteurs.

Exposition Regards croisés sur le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

L'Agence a réalisé une exposition de 40 aquarelles peintes sur le chemin de Saint-Jacques et les chemins du Kumano par Patrick Jager. L'exposition a été présentée à l'Hôtel de Région Occitanie et à la Cité (Toulouse) dans le cadre de la première Quinzaine du Japon en Occitanie en novembre. Un catalogue d'exposition a été édité. Il est vendu par l'Agence au prix de 14 €.

Expositions présentées en 2022

Titre de l'exposition	Lieu de présentation	Dates de Présentation
Campus Stellae, le champ de l'étoile	Arles (13)	25-27 février
	Moissac (82)	30 mars – 9 mai
	Capestang (34)	13-20 mai
	Marsolan (32)	25 juillet – 7 août
	Verfeil (31)	8-9 octobre
Le pèlerinage, un chemin de vie	La Charité-sur-Loire (58)	1 ^{er} juin – 31 août
Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Occitanie	Anglès (81)	25 juillet – 15 août
	Lèguevin (31)	12-25 septembre
Une géographie des circulations vers Compostelle	Orthez (64)	17-29 septembre
	Toulouse (31)	31 octobre – 21 novembre
	Foix (09)	7 novembre – 16 décembre

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Le projet co-animé avec Derrière le hublot, scène conventionnée d'intérêt national, a vu la réalisation d'une nouvelle œuvre d'art-refuge *Pecten Maximus* par l'artiste Sara de Gouy à Limogne-en-Quercy (Lot). Les résidences et chantiers se sont poursuivis à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère) et à La Romieu (Gers). Les trois œuvres d'art-refuges *Super-Cayrou* d'Encore Heureux architectes et Peter Dijkstra (Gréalou – Lot), *La chambre d'or* d'Abraham Poincheval (Golinhac – Aveyron) et *Vivre seule* d'Elias Guenoun (Livinhac-le-Haut – Aveyron) ont été inaugurées le 20 mai, le 10 et le 16 septembre. Les nichoirs à chants réalisés dans le cadre de la résidence collective « A vol d'oiseau » de la Sonothèque nomade ont été installés et inaugurés dans le cadre d'événements organisés de juillet à septembre.

3 temps forts ont été programmés en septembre par Derrière le hublot dans le cadre de *Travers*, notamment avec les installations de feu de la compagnie Carabosse.

Le déploiement du projet en région Auvergne-Rhône Alpes s'est poursuivi avec la perspective de 3 nouvelles œuvres d'art-refuges à Andilly (Haute-Savoie), Saint-Julien-Molin-Molette (Loire) et Queyrières (Haute-Loire).

Plusieurs voyages de presse ont été organisés avec des articles dans les médias généralistes et spécialisés nationaux.

Deux comités de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires du projet se sont tenus en juillet à Golinhac et en décembre en visioconférence. Deux groupes de travail « médiation » et « tourisme » ont été initiés. Ils ont été réunis une première fois en novembre.

- **L'action éducative**

Prix du patrimoine mondial en Occitanie

L'Agence poursuit l'animation de ce concours commun aux 9 sites inscrits en Occitanie. Un service civique a apporté son concours pour ce suivi. Nous assurons la mise à jour de la mallette pédagogique, la convocation des réunions ou la recherche des dotations de prix en liaison avec la Mission Canal du Midi.

Cette sixième édition a réuni plus de 400 élèves dans 14 établissements. Le jury a primé cinq carnets de voyage, dont le leporello créé par les élèves de 1^{ère} d'arts appliqués du lycée Bossuet à Condom.

La mallette pédagogique de l'édition 2022/2023 a été mise à jour à l'automne et une réunion de sensibilisation des enseignants sur le patrimoine mondial proposée en novembre en format visio.

L'Agence a acheté une prestation de visite à Pass en Gers (32) pour doter les lauréats du lycée de

Condom tandis que les autres partenaires ont diversement pris en charge les autres dotations (accueil et visites, balades, livres et jeux).

Jeux de piste numériques

Dans le cadre de la mise à disposition du public par la Région Occitanie de parcours patrimoniaux scénarisés et interactifs permettant de découvrir le territoire de manière ludique, 3 nouveaux circuits sont venus rejoindre dans l'application Baludik les deux premières balades dédiées à Saint-Gilles (Gard) et à Gréalou (Lot), lancées en 2021. Ces 3 circuits, réalisés en partenariat avec les offices de tourisme concernés, valorisent le patrimoine de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère (31), Saint-Guilhem-le-Désert (34) et Villeneuve-d'Aveyron (12).

- **Les projets éditoriaux**

Éditions sur le bien Chemins de Compostelle, patrimoine mondial

L'Agence est impliquée dans deux projets éditoriaux coordonnés par l'ABFPM et qui ont donné lieu à publication au printemps :

- Le guide Vert Michelin consacré aux biens français du patrimoine mondial (5000 exemplaires) avec reprise en profondeur de l'édition précédente pour mettre en valeur davantage d'adhérents.
- « Dessines moi une V.U.E. » : deux dessins ont été créés pour figurer et synthétiser ce qu'il y a d'universel et d'exceptionnel dans le bien inscrit. Des contenus ont été fournis dans le cadre d'une démarche coordonnée par l'ABFPM pour l'ensemble des sites.
- L'Agence soutient la promotion de la publication des actes du colloque organisé en 2018 dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de l'inscription par l'Université Toulouse Jean Jaurès. « Vers Compostelle Regards contemporains sur les chemins de Saint-Jacques » a été coordonné par Sébastien Rayssac et Quitterie Cazes et constitue un beau livre à la fois d'histoire contemporaine mais aussi conjuguant les savoirs de la géographie, de la littérature, de l'histoire de l'art, de l'anthropologie et des sciences de l'information, les paroles d'expériences de socio professionnels et d'acteurs de la valorisation. Publié aux Presses Universitaires du Midi à l'automne, il constitue une référence pour les porteurs de projets et les médiateurs.

Collection de monographies sur les composantes inscrites

L'opus de la collection Folleville a été édité à l'initiative de la Drac Hauts de France et diffusé dans le réseau du bien comme exemple.

Les 4 numéros pour les Hautes-Pyrénées ont fait l'objet de retours et de compléments sans être finalisés en 2022.

A compter de novembre, l'opus abbaye de Sorde a été mis en chantier par la Communauté des Communes Orthe et Arrigans (40) avec navette d'écriture et conseil éditorial.

Revue Le Festin spécial Chemins de Compostelle en Nouvelle-Aquitaine

Des conseils éditoriaux, contacts d'auteurs, fourniture de photos et de contenus ont été prodigués pour la publication de ce numéro sorti en mai. La promotion de cette revue patrimoniale a ensuite été assurée.

Beau-livre « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité »

La vente directe ou en dépôt vente des beaux livres s'est poursuivie. La promotion de fin d'année avec un tote bag offert a été renouvelée. 114 livres ont été vendus et exemplaires ont été mis en dépôt-vente chez 1 dépositaire. A ce jour, 1 668 livres ont été vendus, sur un tirage de 3 000 exemplaires. A

la fin de cette année, le bilan est de 1 374 €, soit 412 € pour l'Agence. L'Agence a également offert le livre dans certaines occasions (réceptions, concours photo...).

Cartes IGN Découverte des chemins – Tourisme et découverte « Saint-Jacques-de-Compostelle, du Puy-en-Velay à Moissac » et « Saint-Jacques-de-Compostelle, de Moissac à Roncevaux »

Editées une première fois en 2016, ces cartes ont fait en 2022 l'objet d'un travail de réédition, pour lequel l'Agence a conventionné avec l'IGN. La parution de ces deux cartes est prévue en mars 2023.

Partenariat guides et topoguides

L'Agence a participé à la réédition du Guide Vert des Editions Michelin consacré à la voie du Puy. Au-delà des mises à jour, cette nouvelle édition comprend 4 pages consacrées à la présentation du bien du patrimoine mondial et une carte détachable figurant les chemins de Compostelle et le bien. Il est paru en février 2022.

L'Agence a entamé un partenariat avec les éditions Gallimard pour la création d'un tout nouveau guide de leur collection Voyages. L'ouvrage, dont l'univers gravite autour du rêve, de l'inspiration, de la découverte, de la rencontre, du voyage responsable, de la nature... présentera des pages itinéraires à pied et à vélo avec cartes et illustrations, pages pratiques (conseils), pages thématiques (histoire, paysages, architecture, art, bien du patrimoine mondial...). Sa parution est prévue à l'automne 2023.

L'éditeur de cartes en reliefs Reliefs Editions a sollicité l'Agence pour des conseils à l'occasion du projet de réédition de sa carte des Pyrénées.

L'Agence a été sollicitée par le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées Cathares pour une contribution à leur beau livre édité à l'occasion des 10 ans de leur label. Il s'agit d'un petit focus sur le chemin du Piémont Pyrénéen. La parution est prévue en début d'année 2023.

L'INFORMATION DU PUBLIC ET LA PROMOTION

- L'information du public

Documentations

Plusieurs documentations ont fait l'objet de mises à jour (en collaboration avec les offices de tourisme, les associations jacquaires, les ADT...): le chemin de Conques à Toulouse, le chemin du Piémont pyrénéen, la voie du Célé, la voie de Rocamadour, la Via Garona, la Via Podiensis (chemin du Puy-en-Velay), le chemin d'Arles, le Camino Francés, le Camino del Norte, les autres chemins en Espagne. Ces documentations sont réalisées en interne et diffusées sur simple demande.

En 2022, les hébergements du réseau de la charte d'accueil sont renseignés dans les documentations du public.

En 2022, l'Agence a répondu à **5 984 demandes** d'information via le site Internet (**5 324** en 2021). Les demandes viennent majoritairement de France, de Belgique et du Canada. Les documentations les plus demandées sont La voie du Puy-en-Velay, le Camino Francés, le Camino del Norte et le chemin du Piémont Pyrénéen. A cela il faut ajouter environ les demandes ponctuelles (environ **150** par courriel). Les questions portent sur le choix d'un itinéraire ou d'un guide, les hébergements.

L'Agence dispose désormais de plus de 59 000 adresses, grand public, professionnels et institutionnels. Cette base de données est complétée quotidiennement.

Credencials

En 2022, **3 115** credencials ont été vendues aux particuliers contre 2007 en 2021, soit **une hausse de 155%**, et **982** aux organismes contre 555 en 2022, soit **une hausse de 177%**.

Le prix unitaire de vente de la credencial pour les particuliers est de 10 €. Le prix unitaire de vente auprès des organismes de revente est de 6 €, frais de port en sus.

Organismes de revente 2022 :

- Voie du Puy : OT Margeride en Gévaudan, OT et thermalisme Decazeville Communauté, OT Intercommunal Moissac Terres des Confluences, OT de l'Aubrac Lozérien (Bureau de Nasbinals), OT du Grand Figeac, OT Aubrac Laguiole (Bureau de Saint-Chély d'Aubrac), OT Cahors vallée du Lot, OT Terres d'Aveyron.
- Voie d'Arles : OT Saint-Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault, OT Castres-Mazamet, OT de Nîmes (bureau de Saint-Gilles).
- Chemin du Piémont Pyrénéen : Association Camins, OT au cœur des Collines Cathares (bureau de Fanjeaux).
- Voie de Vézelay : OT Landes Chalosse (bureau de Saint-Sever).

Évolution des ventes de credencials :

	Particuliers	Professionnels
2015	2 281	730
2016	1 687	725
2017	1 560	751
2018	1 324	525
2019	1 575	517
2020	835	360
2021	2 007	555
2022	3 115	982

Lettre d'information

La lettre d'information « Le bruit des chemins » est diffusée à un peu plus de 45 000 contacts. Elle met avant l'actualité des chemins : évènements, publications, animations culturelles, etc... La lettre a également vocation à mettre en valeur les adhérents.

Lettre n°20 en janvier : **29 183** destinataires

Lettre n°21 en avril : **44 311** destinataires

Lettre n°22 en juin : **45 228** destinataires

Lettre n°23 en septembre : **46 042** destinataires

- **La communication vers le grand public**

Les sites Internet

Le site généraliste et pratique **www.chemins-compostelle.com** a fait l'objet de plusieurs évolutions :

- amélioration des fonctionnalités de l'Agenda culturel ;
- création de nouvelles cartes pour une refonte des cartes interactives ayant pour objectif de faciliter la mise en valeur des adhérents. Cette grosse évolution sera intégrée au site en 2023.

De nombreuses références d'ouvrages ont été ajoutées dans la médiathèque en ligne : guides pratiques, revues, romans, actes de colloques, etc. Cette démarche doit se poursuivre en 2023.

La rubrique « Actualités » est régulièrement complétée et mise à jour.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2019 : 439 381 visites ; 1 083 284 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2020 : 335 902 visites ; 921 774 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2021 : 394 429 visites ; 1 066 145 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2022 : 431 354 visites, 1 136 760 pages vues.

Fréquentation du site Internet dédié 2019 : 10 365 visites ; 19 213 pages vues

Fréquentation du site Internet dédié 2020 : 10 195 visites ; 17 335 pages vues.

Fréquentation du site Internet dédié 2021 : 15 763 visites ; 27 234 pages vues.

Fréquentation du site Internet dédié 2022 : 16 833 visites, 27 719 pages vues.

Les réseaux sociaux

La page Facebook de l'Agence compte 7 850 abonnés (6 300 il y a un an).

En 2022 l'Agence a diffusé plus de 300 publications, dont une quinzaine sous la forme de publicités (promotion de la rubrique « Itinéraires » du site Internet, des vidéos des itinéraires, de la vidéo de la charte d'accueil, des circuits de l'application GeoCompostelle, du partenariat avec les influenceurs Wait & Sea, du beau-livre).

Certaines de ces publications sont vues par plus de 280 000 personnes et permettent d'augmenter le nombre d'abonnés sur notre page.

L'Agence compte 3 358 abonnés (2 590 il y a un an) sur son compte Instagram (deux publications par semaine et désormais une story). Elles génèrent jusqu'à 700 vues et les stories jusqu'à 400 vues.

Ces publications sont l'occasion d'augmenter le nombre d'abonnés régulièrement et d'échanger avec le public et les professionnels.

L'Agence dispose désormais d'une page sur le réseau social professionnel LinkedIn (2 à 3 publications par semaine, 739 abonnés, certaines publications enregistrent jusqu'à 1400 vues).

Chaîne Youtube

Sur l'année, la chaîne a enregistré 8 149 vues, dont la moitié pour la seule vidéo créée par nos soins d'une durée de 2'58 pour promouvoir l'itinérance sur le bien du patrimoine mondial. Le nombre d'abonnés reste à développer.

Dépliants d'appel

Le dépliant de la voie de Vézelay est venu compléter la collection des dépliants de présentation des itinéraires en France.

Vidéo « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »

L'Agence dispose désormais de 5 vidéos de présentation des 5 itinéraires principaux en France. En 2020, l'Agence a réalisé une vidéo de présentation générale des chemins en France (deux durées). En 2022, l'Agence a réalisé, en réutilisant majoritairement les mêmes images, cinq vidéos (5 chemins principaux).

Ces vidéos sont mises à disposition de nos adhérents et partenaires qui peuvent les diffuser sur leur site Internet ou sur les réseaux sociaux.

Lancement de l'application et du site Internet GeoCompostelle

GeoCompostelle est un site Internet de valorisation qui propose des parcours allant de quelques jours à plusieurs semaines sur les différentes voies de Compostelle. Le site a officiellement été lancé auprès du grand public en juin. Elle recueille aujourd'hui 15 parcours qui valorisent des tronçons sur les territoires des Départements adhérents.

L'application GeoCompostelle pour smartphones et tablettes est également disponible depuis le mois de juin en téléchargement sur Apple Store et Google Play.

GeoCompostelle est un outil de promotion des voies de Compostelle complémentaire aux outils existants proposés par l'Agence, qui permet de co-construire avec nos partenaires des suggestions de séjours mettant en valeur le patrimoine culturel de leurs territoires.

Pour faire connaître GeoCompostelle auprès du grand public, un encart publicitaire a été inséré dans le Guide Michelin paru au mois de mai. Cet été, une campagne Facebook a permis de valoriser chaque semaine un parcours de GeoCompostelle.

Valorisation de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe

L'Agence bénéficie d'un soutien financier dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines et de l'architecture) pour la mise en valeur et la promotion touristique des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (ICCE) présents sur le territoire français. Un programme d'actions de promotion et de sensibilisation auprès du grand public a été lancé et se poursuivra en 2023. Nous pouvons notamment citer l'édition d'un guide Gallimard (collection *Voyages Gallimard*) à paraître fin 2023, la réalisation de cartes illustrant les chemins de Compostelle en France et en Europe, la réalisation de reportage photographique, la création d'une exposition qui met en valeur les deux reconnaissances internationales, patrimoine mondial et itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Ces actions de diffusion et de communication ont pour objet de faire connaître la diversité des chemins de Compostelle en France. L'intention est de susciter l'envie de découvrir, notamment à un public qui ne pratique pas ou peu l'itinérance pédestre, les chemins et les territoires qu'ils traversent, le patrimoine associé, et d'en faciliter l'accès. Ces actions s'adressent principalement au grand public mais également à nos partenaires territoriaux, qui disposeront d'outils et de supports pour promouvoir le potentiel touristique de leurs itinéraires.

Chroniques sur Radio Présence Midi-Pyrénées

Il a été mis un terme à la programmation des chroniques fin juin 2022.

Lio Occitanie

Hors-série été 2022 : deux suggestions « Allez-y avec Lio »

Superposition des cartographies entre les offres Lio (train + bus) et les chemins de Compostelle (itinéraire et composantes du bien du patrimoine mondial).

Itinéraire agri-culturels en Occitanie

Les directions régionales de l'État, en charge de l'agriculture et de la culture, l'Institut national des origines et de la qualité (INAO) et l'Agence se sont associés pour réaliser cette 8ème édition des « Itinéraires agri-culturels en Occitanie ». Cette plaquette, qui couvre les 13 départements de la région Occitanie, valorise des parcours touristiques alliant produits alimentaires locaux sous signes de qualité et patrimoine culturel. Ce livret vous accompagnera ainsi dans toute l'Occitanie sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998, tout en découvrant la diversité du patrimoine bâti, vivant, artistique, agricole et culinaire qui les jalonne.

Réalisé chaque année depuis 8 ans, ce livret est diffusé gratuitement durant la période estivale, dans les offices du tourisme et sur les grands sites touristiques.

Consultez le livret en ligne : <https://lnkd.in/eu6eSZ8E>

- **Développement des relations presse, accueil et information des journalistes**

Dossier de presse

Le dossier de presse réalisé en 2021 a été reconduit en 2022.

Partenariats presse

Un dossier « sentiers sauvages » consacré au chemin d'Arles est paru dans le numéro de septembre du titre « Terre Sauvage ».

Des médias ont été renseignés ou assistés pour leurs reportages.

Date	Médias destinataires	Contenu	Adhérent ou partenaire bénéficiaires	Résultat
Toute l'année	Radio Présence Toulouse et podcasts du site internet	Chroniques hebdomadaires de trois minutes sur les chemins de Compostelle	Tous	Diffusé
Toute l'année	Zoreilles, Camino, La Lettre T	Informations au fil de l'eau	Tous	Diffusés
Septembre 2021	GEO	Dossier dans le magazine avec couverture : thèmes, initiatives, contacts, ITW	Voie de Tours, Voie du Puy, Voie du Piémont, pratique cycliste et focus sur Fenêtres sur le paysage	Parution en janvier 2022
Septembre 2021	Le Festin	Fournitures photographies, recherche d'auteurs, valorisation de l'agence et du beau livre	Nouvelle Aquitaine	Publié en mars 2022 et promotion va les réseaux sociaux et site internet
Mars		Diffusion du dossier de presse réactualisé		
Mai	Le Figaro	Etude des publics	Tous	
Juin	Courrier de l'atlas	Des musulmans sur les chemins : recherche de	Tous	Publié en juillet

		témoins, fourniture de photographies		
Juin	Sciences et Vie	Recherche d'historiens, DP, Chemin de Tours, étude des publics, genèse contemporaine, les galets et fenêtre sur paysage sur le chemin du Puy	Tous	Publié
Juillet	Pèlerin magazine		Tous	
Juillet	Télévision locale TVPI réalise l'émission Zaleak en co-production avec la Communauté d'agglomération Pays basque	Fourniture des DP et contacts sur pays basque pour le sujet		
Septembre	Blogueur Wait and sea	Séjour reportage chemin du Piémont entre Gourdan et Lourdes	Tous	Vidéo réalisée et diffusée, Publiereportage https://waitandsea.fr/chemin-piemont-pyreneen-compostelle-gr78/
Septembre et novembre	Terre sauvage	Publicité pour l'Agence et reportage sur le chemin d'Arles dans la montagne noire	Tous	Publié
Septembre	France TV Des Racines et des ailes	Recherche de sujets et contacts pur tournage printemps 2023	Pays basque français	
Octobre	Youtube	Accompagnement de blogueurs influenceurs japonais	Toulouse, Conques, Cahors, Figeac	
Novembre	Mailing médias	Promotion du concours GR® préféré	Chemin du Piémont pyrénéen	

- **La promotion**

Présence au salon Destination Nature à Paris

L'Agence était présente sur le Salon Mondial du Tourisme du 17 au 20 mars à Paris-Expo, Porte de Versailles, en mobilisant deux salariés. Ce salon a accueilli durant 4 jours 70 500 visites et 250 exposants. Le public était plutôt âgé, néophyte, exclusivement français, voire franciliens. Des contacts ont été pris avec des partenaires : Compostelle 2000, La Balaguère, ADT et CRT de différents territoires éloignés du Sud-Ouest, Gallimard, TV5 Monde, Gouvernement de Galice, associations.

Accueil influenceurs japonais en Occitanie

L'Agence a accompagné un couple de japonais pendant plusieurs jours à Toulouse et sur la Via Podiensis entre Conques et Cahors. Cet accueil s'est traduit par la réalisation de 3 vidéos d'une trentaine de minutes chacune, diffusées sur leur chaîne YouTube (100 000 abonnés). Cette action proposée par le bureau d'Atout France Japon a été rendue possible grâce au soutien de l'Europe (European Travel Commission) et du CRTL Occitanie et à l'implication des offices de tourisme et collectivités (<https://www.youtube.com/c/MashAyaVideo>).

Soutien d'Atout France pour la promotion digitale des chemins en France et à l'international

L'Agence est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Destinations digitales lancé en 2022 par Atout France. Cet AMI vise à accélérer la transition numérique des réseaux territoriaux touristiques et de renforcer leurs savoir-faire en marketing digital. Cet accompagnement sur 18 mois qui commence dès le début de l'année 2023 permettra à l'Agence et à ses partenaires d'approfondir le travail de valorisation des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial, en intégrant les enjeux du numérique et du marketing digital. Sur la base d'une stratégie numérique concertée, des outils et contenus seront construits et des actions de promotion digitale seront lancées en France et à l'international pour une plus grande visibilité et attractivité des chemins. Le projet, porté par l'Agence, est composé des partenaires suivants :

5 CRT : Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Centre - Val de Loire

12 ADT : Ariège, Aude, Aveyron, Creuse, Gard, Hérault, Lot, Lozère, Nièvre, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Yonne

Les 4 autres Départements adhérents à l'Agence (Haute-Garonne, Charente-Maritime, Gironde, Dordogne) ainsi que la Communauté d'Agglomération du Pays Basque pourront s'associer aux dynamiques de promotion digitales qui seront menées.

DEVELOPPER LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- **Coopération avec les réseaux du patrimoine**

Avec l'Association des biens français du patrimoine mondial

L'Agence a participé à plusieurs réunions visio, notamment celle sur le rapport périodique 2023 et sur les changements d'emblèmes du patrimoine mondial.

L'ABFPM a été associée au jury du concours scolaire et à l'intervention proposée aux enseignants du concours.

L'Agence a apporté son concours pour la réalisation du dossier de presse des biens français du patrimoine mondial (en ligne sous <https://www.chemins-compostelle.com/espace-presse>) et à la réédition du guide Vert Michelin édition 2022 (contribution financière et rédactionnelle, photos).

Enfin, l'Agence était représentée aux Rencontres annuelles des sites français du patrimoine mondial accueillie par le bien « Maison Coteaux et caves de Champagne » fin septembre. Il fut question des enjeux du changement climatique dans la conservation des biens, des enjeux géopolitiques qui impactent les programmes de l'Unesco, de la restitution de l'étude des modalités de gouvernance et gestion de sites français, du calendrier et processus de travail sur le prochain rapport périodique engagé en décembre avec transmission fin mars au Ministère de la Culture puis fin juillet à l'Unesco.

Avec Sites & cités remarquables de France

L'Agence a été invitée à présenter son action dans le cadre d'une rencontre régionale organisée à Sorèze (81) sur le thème « Patrimoines et tourisme responsable ». Les maires de Lauzerte et Sorèze ont également témoigné de leurs engagements en faveur des chemins de Compostelle.

- Coopération avec les acteurs de l'itinérance et du développement local

Avec le Réseau des grands itinéraires pédestres en France

Le RGIP a participé au salon de la randonnée à Lyon en mars 2022, après deux ans d'annulation. L'occasion de promouvoir les itinéraires sur un stand partagé, animer un quizz auprès du grand public et une table ronde sur l'itinérance. L'Agence a suivi les réunions de l'équipe opérationnelle.

Avec l'IPAMAC

Dans le cadre du laboratoire des itinérances du Massif Central, via une convention signée avec l'IPAMAC, l'Agence a participé au comité de suivi d'une mission d'accompagnement et d'étude sur la gouvernance des itinéraires, menée par Altea.

L'Agence était présente au séminaire des itinérances du Massif Central organisé par l'IPAMAC le 21 juin au Puy. Elle y a présenté la méthodologie et la synthèse de l'étude des publics.

Avec Vélo & Territoires

Dans le cadre des 26èmes Rencontres Nationales Vélo & Territoires organisées à Bourges dans le Cher, l'Agence a présenté l'histoire des itinéraires « Saint Jacques à vélo » et sur les premières actions de mise en tourisme de la V56 entre Vézelay et Limoges.

- Coopération avec le monde associatif

Convention avec la FFACC

Des échanges réguliers se tiennent pour partager des informations.

Actions mises en œuvre :

- proposition d'une mouture et discussion d'une nouvelle convention ;
- webinaire sur la saison culturelle et développement du rendez-vous 1000 mains pour le chemin ;
- Proposition d'une tournée de conférences en Bourgogne Franche Comté sans suite ;
- assistance à une réunion visio sur la question de l'inventaire du patrimoine jacquaire.

Société française des Amis de Saint-Jacques

Il a été proposé à la société fondée en 1950 par un groupe de chercheurs et d'universitaires parmi lesquels se trouvaient aussi des pèlerins, et membre de droit depuis 1990, d'intégrer le 6^{ème} collège de l'Agence de sorte qu'elle soit associée au Conseil d'administration et au conseil scientifique. Une convention a été proposée, sans suite à ce jour.

L'Agence a été invitée à appartenir au jury du prix Jeannine Warcollier pour distinguer une action particulièrement remarquable d'une association jacquaire en faveur des pèlerins et des chemins de pèlerinages. Nous avons eu le plaisir de rendre un avis en mars sur les candidatures.

Signature d'un accord-cadre entre l'Agence et la Fédération française de la randonnée pédestre.

Frédéric Montoya, administrateur de la Fédération française de la randonnée pédestre représentant la présidente Brigitte Soulyard et John Palacin, président de l'Agence française des chemins de Compostelle ont signé une convention-cadre à l'occasion des rencontres annuelles des acteurs des chemins de Compostelle organisées à Espalion (12). Cet accord prévoit un renforcement des coopérations entre les deux réseaux afin d'amplifier la qualification et la valorisation des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle aménagés en sentier de grande randonnée GR® et en priorisant à court terme les itinéraires qui font déjà l'objet de programmes d'actions et d'une co-animation comme la Via Podiensis-GR®65, la voie d'Arles-GR®653 ou encore le chemin du piémont pyrénéen-GR®78.

- Coopération et rayonnement international

Finalisation du projet CompostEVA

Les partenaires du projet ont finalisé cette année la Plateforme virtuelle de ressources didactiques permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle. Ce support pédagogique propose des parcours d'apprentissage pour découvrir les chemins de Compostelle. Emmenés par des personnages qui font partie de la littérature, de la fiction et du cinéma galiciens, les utilisateurs découvrent le patrimoine historique, littéraire, architectural, paysager de chacune des villes liées au projet : Saint-Jacques-de-Compostelle, Logroño, Toulouse, Pérouse et Braga. Ce matériel éducatif sera librement mis à disposition des enseignants ou formateurs pour une utilisation dans un cadre d'éducation formelle ou informelle.

La plateforme sera disponible prochainement sur le site Internet de l'AFCC.

Le projet CompostEVA a bénéficié du soutien financier du programme européen Erasmus+. En 2022, les partenaires du projet (le Centre régional de la Formation et de l'Innovation de la Xunta de Galice, l'Université do Minho, l'Università per Stranieri de Pérouse, le centre d'éducation pour Adultes de la Rioja, l'Agence française des chemins de Compostelle) se sont réunis à Logroño en mars, à Toulouse en juillet et à Braga en octobre. La rencontre de Braga marque la fin de cette belle collaboration qui aura duré 2 ans.

Académie des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

L'Agence a été invitée à participer à l'Académie de formation des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe réunie à Fontainebleau, Moret-sur-Loing et Barbizon, du 31 mai au 2 juin. Cette session 2022, accueillie par les Routes des impressionnismes en Europe avec le soutien du Ministère français de la culture, était consacrée aux enjeux du tourisme culturel.

L'Agence a retrouvé des itinéraires comme la Via Francigena, Sur les traces de RL Stevenson, Transromanica, la Route d'Artagnan et rencontré de nombreux acteurs investis dans la mise en valeur du patrimoine européen. Des contacts ont été pris avec le secrétariat technique de la Fédération européenne des chemins de Compostelle, dans la perspective d'une prochaine adhésion.

Iacobus Mundi - Encuentro de ciudades y territorios jacobeos del mundo (octobre)

L'Agence a été invitée à présenter les modalités de gestion du bien du patrimoine mondial et des itinéraires en France, en particulier l'implication et le rôle des communes et régions adhérentes dans la préservation, l'aménagement et la mise en valeur, dans le cadre des premières rencontres des villes et régions jacquaires du monde, organisée à Saint-Jacques de Compostelle par la Communauté

autonome de Galice. Étaient également présentes les régions de Cantabrie et des Asturies, les villes de Jaca, Pamplona, Logroño, Bilbao, Oviedo, Le Puy-en-Velay, Pérouse, Assise, Pistoia, Braga, la Fédération portugaise, les associations des amis des Chemins de Saint-Jacques...

Journée d'information sur les programmes européens en Espagne

L'Agence a participé en janvier à Sangüesa en Espagne (Navarre) à une journée d'information sur les programmes européens qui financent des projets sur les chemins de Compostelle. Cette journée, organisée par le ministère de la Culture espagnol, le gouvernement de Navarre et la mairie de Sangüesa, a permis de mettre en lumière les différents dispositifs financiers européens existants pour financer différentes initiatives (échanges de bonnes pratiques, formation, structuration, aménagement, valorisation et médiation culturelle, projets scientifiques...) et de faire témoigner des porteurs de projets. A ce titre, l'AFCC a partagé son expérience du projet « Europe pour les citoyens » qui a consisté à coorganiser avec l'Association des municipalités du Camino Francés des rencontres à Canfranc en septembre 2019 qui ont réuni plus de 50 municipalités françaises, espagnoles, et portugaises pour échanger des bonnes pratiques et susciter des partenariats durables.

Déplacement et rencontres à Madrid

En avril, Nils Brunet et Cathy Andrieu se sont rendu à Madrid pour rencontrer plusieurs interlocuteurs : la directrice du bureau d'Atout France en Espagne, le Conseiller de coopération et d'action culturelle et Directeur de l'Institut Français d'Espagne, ainsi que des représentantes du Ministère de la culture espagnole en charge du Patrimoine mondial et du Consejo Jacobeo. L'objectif de ces rencontres était de présenter les actions de l'Agence, ses coopérations existantes avec des acteurs espagnols et d'explorer des pistes de coopérations plus durables tant sur le volet patrimoine mondial que sur le volet de la valorisation touristique et culturelle des chemins. Les suites à donner pourront prendre la forme d'une collaboration en 2023 et 2024 à l'occasion de la célébration des anniversaires de l'inscription des chemins de Compostelle en France et en Espagne sur la Liste du patrimoine mondial.

Quinzaine franco-allemande en Occitanie

L'Agence avait organisé les 18 et 19 octobre 2021 une rencontre entre les associations des amis de Saint-Jacques en Occitanie et l'association jacquaire allemande Sankt Jakobus Gesellschaft de Würzburg. Nous avons dans ce cadre accueilli M. Dominiononi, directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels. Le chemin de Compostelle est le premier itinéraire à avoir reçu la certification d'itinéraire culturel du conseil de l'Europe en 1987.

En 2022, ce sont nos amis allemands qui ont accueilli en novembre Nils Brunet à l'occasion de l'Assemblée Générale des associations jacquaires allemandes, pour présenter aux participants les activités de l'Agence et les modes de gestion, de gouvernance et de valorisation des chemins en France. Des visites de terrain ont également été programmées. L'intention est de renforcer les liens de coopération, les échanges de bonnes pratiques avec les acteurs allemands, qu'ils soient associatifs, culturels ou institutionnels. Pour rappel, la quinzaine franco-allemande en Occitanie est organisée chaque année par la DRAC et les services consulaires, la Région, la Fondation Groupe Dépêche, et l'association Allemagne-Occitanie l'Europe au Cœur.

Quinzaine du Japon en Occitanie

L'Agence a participé à la première Quinzaine du Japon en Occitanie en présentant l'exposition « Regards d'une peintre sur les chemins de Compostelle et du Kumano Kodo » au Conseil régional d'Occitanie.

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

• Adhérents

L'Agence a accueilli 18 nouveaux adhérents :

- Commune de Golinhac (12)
- Communauté de communes du Grand Figeac (46)
- Communauté de communes des Coteaux du Girou (31)
- Commune de Lunas (34)
- Commune de Montréal de l'Aude (11)
- Office de tourisme de la Côte du Midi - EPIC Grand Narbonne tourisme (11)
- Conseil départemental du Tarn-et-Garonne
- Conseil départemental de la Dordogne (24)
- Ville de Périgueux (24)
- Communauté d'agglomération Pays Basque (64)
- Commune d'Espeyrac (12)
- Commune de Sens (89)
- Commune de Conques-en-Rouergue (12)
- Gîte Hego Alde à Larceveau (64)
- Association Peyranère à Urdos (64)
- Chambres d'hôtes la Maison de Laujol à Moissac (82)
- Chambre d'hôtes Les clots Puycheval à Rabastens (81)
- Chambre d'hôtes Erick Anselme à Lauzerte (82)

9 adhérents ont démissionné :

- Conseil départemental de Haute-Loire
- PETR Hautes terres d'Oc (81)
- Gîte atelier des volets bleus (46)
- Gîte Pied à terre en Gascogne (32)
- Gîtes Haut Fraysse (46)
- Hôtel de France à Pamiers (09)
- Association Amis et pèlerins du Westhoek (59)
- Gîte La clé des champs (64)
- Archives et patrimoine des sanctuaires de Lourdes (65)

• Renforcement de l'équipe

Stages

L'Agence a accueilli 2 stagiaires :

- Aye Nyein Thu, en stage du 1^{er} mars au 31 août 2022. Etudiante en Master 2 Tourisme parcours TIC au sein de l'Université Toulouse-Jean Jaurès – ISTHIA, elle a travaillé au développement de l'observatoire des chemins.
- Nicolas Racine, en stage du 4 avril 2022 au 28 octobre 2022, avec interruption du 1^{er} août 2022 au 1^{er} septembre 2022. Etudiant en Master 2 Professionnel Gestion du patrimoine culturel à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, il a travaillé à la préparation du plan de gestion du Bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

Formations

Conformément au plan annuel de l'Agence, certains membres de l'équipe ont suivi des formations :

- Chloé Moutin : Efficacité professionnelle, optimiser son organisation personnelle

- **Vie statutaire**

Le conseil d'administration s'est réuni en visioconférence le 7 février, le 9 mai et le 24 novembre. Il a fait l'objet d'une consultation en ligne le 15 juin.

Les adhérents se sont retrouvés en assemblée générale le 24 juin, à Espalion, à l'occasion des Rencontres annuelles des acteurs des chemins de Compostelle.

- **Lettre du réseau**

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence.

Elle est diffusée à environ 4700 contacts. En 2022, les lettres du réseau seront envoyées plus régulièrement et dans un format plus court.

John Palacin conclut le bilan d'activité : « Comme à chaque assemblée générale, la richesse du bilan d'activité témoigne de l'excellence du travail qui est fait et surtout de son extrême diversité, par ses approches patrimoniale, cartographique, culturelle, artistique, de coopération internationale, d'insertion administrative dans un écheveau de réseaux extrêmement complexes et d'une présence très concrète sur le terrain auprès d'élus du quotidien qui développent leur commune ou leur territoire. Trois points sur lesquels je voudrais ici mettre l'accent. D'abord un exemple de développement de l'insertion nationale de l'Agence : nous avons fait une conférence de presse à Paris avec la Directrice générale d'Atout France, qui s'intéresse donc maintenant à ce que fait l'Agence, on change ainsi un petit peu d'échelle. Deuxièmement, il est intéressant de souligner la coopération avec le Japon, où le parallèle entre les chemins de Compostelle et le Kumano Kodo est particulièrement fructueux, et qui vient développer de manière positive la coopération internationale, via Atout France Japon, avec des perspectives pour les années à venir. Troisième point, tous nos travaux qui ont été décrits ici, tout cela est fondamental et correspond même parfois à des aboutissements, mais à ce stade, le grand œuvre reste le plan de gestion du bien Unesco. Nous sommes en effet le seul bien au patrimoine de l'Unesco qui a eu à faire un travail d'une telle ampleur. J'en profite donc ici pour solliciter toutes les composantes pour le dernier, passez-moi l'expression, « coup de collier » nécessaire à la finalisation de ce grand œuvre. Cela se fera dans les mois à venir, avec des délais à tenir, je vous remercie donc par avance de votre collaboration. Un dernier petit mot, je voulais souhaiter la bienvenue à notre dernière recrue, Lara Lebrec, venue remplacer Lucas Méheux. Et merci à tous, à nouveau, pour cette année de travail considérable. »

➔ **Le bilan d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité.**

3. Rapport financier et comptes 2022

Les comptes 2022 sont présentés en annexe au dossier. Ils sont certifiés par le commissaire aux comptes, dont les rapports sont également présentés en annexe au dossier.

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Nouveaux projets

- L'obtention du cofinancement Région Bourgogne-Franche Comté, Région Centre-Val de Loire et Région Nouvelle-Aquitaine du projet de mise en tourisme et valorisation de la véloroute V56 Saint-Jacques à vélo via Vézelay pour un montant total de 30 947 €.
- L'obtention du cofinancement Département des Hautes-Pyrénées, ADT des Pyrénées-Atlantiques, ADT de l'Aude, Département de l'Ariège, Département de la Haute-Garonne et Commissariat de Massif du projet de valorisation du chemin du Piémont Pyrénéen pour un montant total de 40 600 €.
- L'obtention du financement Ministère de la Culture et de la Communication pour la mise en valeur et la promotion touristique des chemins de Compostelle en France pour un montant total de 20 000 €.
- L'obtention du financement Préfecture de Région Occitanie pour l'atlas cartographique du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 8 000 €.
- L'adhésion du Département de la Dordogne pour un montant de 8 000 €.
- L'adhésion du Département du Tarn-et-Garonne pour un montant de 5 000 €.
- L'adhésion de la Communauté d'agglomération Pays basque pour un montant de 5 000 €.

2. Projets en cours

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- Le financement pour un montant de 75 000 € par l'Etat dans le cadre du protocole d'accord se poursuit cette année encore.
- Le financement du projet européen RURITAGE pour un montant total de 102 500 € se poursuit cette année encore, jusqu'en août.
- Le financement du projet européen IMPACTOUR pour un montant total de 118 750 € se poursuit cette année encore.
- Le cofinancement des départements des Hautes-Pyrénées, de la Lozère, de la Gironde, de l'Aveyron et des Landes, des Régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, des ADT de l'Hérault, de l'Aude, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et du Tarn-et-Garonne, du CRT Occitanie, et de la FFRP pour l'action sur l'étude de fréquentation des publics sur les chemins de Compostelle pour un montant total de 85 500 €, obtenu en 2020, court toujours jusqu'en juin 2022.
- Le cofinancement de la Préfecture de région Occitanie, de la Région Occitanie et des DREAL Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pour l'action sur l'élaboration du plan de gestion des sentiers inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 166 000 €, obtenu en 2020, court toujours jusqu'en mars 2022.
- Le financement du projet européen COMPOSTEVA pour un montant total de 10 600 € court toujours jusqu'en novembre 2022.
- Le cofinancement FEDER Massif central, FNADT et Conseil Régional Occitanie du programme Voie d'Arles-GR®653 pour un montant total de 84 299 € court toujours en 2022.
- Le cofinancement FEDER Massif central, FNADT, Conseil Régional Occitanie et PNR Causses du Quercy du programme Voie du Puy-GR®65 pour un montant total de 92 424 € court toujours en 2022.

- Le financement Région Occitanie du projet d'exposition Regards croisés pour un montant total de 8 000 € court toujours en 2022.
- Le cofinancement DREAL, Région, DRAC et Préfecture Occitanie pour l'action sur le plan de gestion national du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 81 000 € court toujours jusqu'en décembre 2022.

II. PRÉSENTATION DES COMPTES

1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz MIRAL, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2022. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12/05/2023 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat déficitaire de 13 053 €.

Ces comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

2. Permanence des méthodes

Le règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2022.

a. Rapport financier (en annexe)

b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un déficit s'élevant à 13 053 €. Le total du bilan sur l'exercice 2022 s'élève à 569 423 €.

Il est constitué à hauteur 13 010 € d'actifs immobilisés et pour 556 413 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 312 774 €, les fonds dédiés s'élèvent à 166 160 € et les dettes s'élèvent à 90 489 €.

c. Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits d'exploitation s'élèvent à 840 327 € contre 1 057 329 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 217 002 € (-20,5%).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2022 se sont élevées à 852 854 € contre 1 040 027 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de - 187 173 € (- 18%).

	2022	2021	VARIATION	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
COTISATIONS	131 730	112 260	19 470	17,3%
VENTES DE BIENS	37 572	22 848	14 724	64,4%
VENTES DE SERVICES	10 800	16 735	- 5 935	-35,5%
SUBVENTIONS	329 656	505 980	- 176 324	-34,8%
TRANSFERTS DE CHARGES	15 683	11 750	3 933	33,5%
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	314 852	387 726	-72 874	-18,8%
AUTRES PRODUITS	35	31	4	12,9%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	840 327	1 057 329	-217 002	-20,5%
CHARGES D'EXPLOITATION				
MARCHANDISES CONSOMMEES	2429	2 538	-109	-4,3%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	424 523	299 019	125 504	42%
IMPOTS TAXES	6 678	5 770	908	15,7%
PERSONNEL	352 571	315 292	37 279	11,8%
DAP	825	467	358	76,7%
REPORT EN FDS DEDIES	65 125	415 887	-350 762	-84,3%
AUTRES CHARGES	704	1 054	-350	-33,2%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	852 854	1 040 027	-187 173	-18%

Les charges de personnel augmentent de 37 279 €. Cette augmentation est liée à l'augmentation de 3 des salariés et à l'augmentation de la taxe sur les salaires.

Le résultat d'exploitation ressort à -12 527 € au 31 décembre 2022 contre 17 302 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2022 de 79 €, le résultat courant avant impôts de l'exercice 2022 ressort donc à -12 448€ contre 17 472 € au 31 décembre 2021.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2022 présente un déficit de -13 053 € contre un bénéfice de 17 472 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse du résultat de -4 419 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat déficitaire de -13 053 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 312 774 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par

l'organe délibérant statutaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2022 par l'Assemblée Générale.

III - PERSPECTIVES 2023

Des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités départementales et régionales afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

IV – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

➔ **Le rapport financier et les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité**

4. Barème des cotisations et des prestations 2023

COTISATIONS

Premier collège : Régions

- Cotisation négociée

Deuxième collège : Départements

- Départements propriétaires et/ou gestionnaires d'une composante du bien Unesco : 8 000 €
- Départements non propriétaires et/ou gestionnaires : 5 000 €
- Départements comptant moins de 100 000 habitants : 3 500 €

Troisième collège : les communes, groupements intercommunaux et établissements publics, propriétaires ou gestionnaires en responsabilité sur l'une des composantes du bien Unesco.

Nombre d'habitants	Montant
0 à 500 habitants	150 €
501 à 1000 habitants	250 €
1001 à 2000 habitants	300 €
2001 à 5000 habitants	350 €
5001 à 10 000 habitants	400 €
10 001 à 15 000 habitants	500 €
15 001 à 20 000 habitants	750 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	1 200 €
40 001 à 60 000 habitants	1 500 €
60 001 à 100 000 habitants	1 800 €
100 001 à 200 000 habitants	2 500 €

Au-delà de 200 000 habitants	5 000 €
------------------------------	---------

Cas particulier des établissements publics hospitaliers : 500 €

Exonération : la ville de Toulouse qui, par convention, assure le logement de l'agence.

Quatrième collège : les communes, groupements intercommunaux et établissements publics, traversées par un ou plusieurs itinéraires vers Compostelle.

Nombre d'habitants	Montant
0 à 500 habitants	100 €
501 à 1000 habitants	150 €
1001 à 2000 habitants	200 €
2001 à 5000 habitants	250 €
5001 à 10 000 habitants	300 €
10 001 à 15 000 habitants	400 €
15 001 à 20 000 habitants	650 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	950 €
40 001 à 60 000 habitants	1 000 €
60 001 à 100 000 habitants	1 200 €
100 001 à 200 000 habitants	1 500 €
Au-delà de 200 000 habitants	3 000 €

Cinquième collège : les membres associés

	Montant
Personnes physiques	20 €
Associations	50 €
Hébergeurs	60 €
EPIC (OT)	500 €
Parcs naturels, PETR	500 €

Sixième collège : les membres partenaires

- Conventions de partenariat – pas de cotisation

MÉCÉNAT

Pour les personnes physiques ou pour les sociétés commerciales, les dons faits à l'agence sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés dans le cadre de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat.

LOCATION D'EXPOSITION ITINÉRANTES

« De pierre, de bois, de terre et d'âmes... »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Itinéraire Bis : Compostelle, vu, entendu, perçu »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire

- Non adhérents : 125 € / semaine les deux premières semaines + 75 € / semaine supplémentaire

« **Carnet d'un peintre sur le chemin de Saint-Jacques** »

- Adhérents : 150 € / semaine
- Non adhérents : 200 € / semaine
- Réduction de 50 % du coût de la semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine

« **Des chemins vers Compostelle à l'itinéraire culturel européen** »

- Adhérents : 50 € / semaine
- Collèges, lycées, établissements d'enseignement ou de formation : 50 € / semaine
- Non adhérents : 100 € / semaine

« **Campus Stellae, le champ de l'étoile** »

- Adhérents : 75 € / semaine + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine + 80 € / semaine supplémentaire

« **Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques en Occitanie** »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« **Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité** »

- Adhérents : 400 € / pour deux semaines minimum
- Non adhérents : 600 € / pour deux semaines minimum

« **L'invention du patrimoine mondial** »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« **Compostelle et Kumano, le regard d'un peintre sur les chemins de pèlerinage** »

- Adhérents : 150 € / semaine
- Non adhérents : 200 € / semaine
- Réduction de 50 % du coût de la semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine

« **Hommages au chemin de Compostelle** »

- Adhérents : 100 € / semaine, 300 € pour quatre semaines
- Non adhérents : 350 € / semaine, 500 € pour quatre semaines
- Gratuité pour le GSO Moissac/Auvillar/Lauzerte

« **Le pèlerinage, un chemin de vie** »

- Adhérents : 150 € / mois, 30 € par semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine
- Non adhérents : 200 € / mois, 50 € par semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine

Des tarifs préférentiels pour les adhérents ont été négociés pour deux expositions :

- Exposition photographique de Jean-Jacques Gelbart « Les sites français du patrimoine mondial »
- Exposition « Un artiste chinois sur le chemin de Saint-Jacques » de Ji Dahai.

PRESTATIONS

Conférence, table ronde, etc...

- Adhérent : gratuit
- Non adhérent : rémunération de 150 € et prise en charge des frais réels (gratuité appréciée selon qualité du partenariat)

Formations : environ 800 € / jour ; devis à la demande

Création d'expositions ou de documents de communication : appréciation selon la qualité du partenariat ou la qualité d'adhérent de l'agence.

Cartes

- Conditions générales pour usage non commercial :
 - Mention du crédit : ©Agence française des chemins de Compostelle
 - Mention du site internet www.chemins-compostelle.com et établissement d'un lien
 - Autorisation à usage unique, non cessible, non modifiable et sur demande écrite
 - Validation conjointe de la maquette
 - Fourniture d'un fichier en format jpeg
- Cartes existantes (non modifiables) :
 - Associations, hébergeurs et offices de tourisme adhérents : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Collectivité adhérente ou leurs offices de tourisme : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Associations non adhérentes : 50 € pour un usage
 - Collectivités non adhérentes : 100 € pour un usage
 - Éditeurs : 120 €/carte minimum et négocié selon tirage et nombre de cartes demandées
- Réalisation de cartes nouvelles sur devis établi sur la base d'une commande précisant le besoin et temps de travail estimé. Trois retours acceptés et propriété de la carte conjointe. Fourniture d'un fichier jpeg ou adobe Illustrator.

Référencement des hébergeurs sur le site Internet

- Hébergeurs adhérents : inclus dans l'adhésion
- Hébergeurs non adhérents : 1 page dédiée au tarif de 50 € / an (date à date et coréalisée avec hébergeur)
- A minima et gratuit : le lien vers leur site internet

Cotisation des hébergeurs membres de la Charte Accueil Chemins de Compostelle en France : 50 € / an

VENTE DE PRODUITS

Credencials

- Aux particuliers en France métropolitaine : 10 €
- Aux particuliers des DOM-TOM et à l'étranger : 10 €
- Pour revente aux OT ou associations : 6 €

T-shirts

- Prix public : 10 €

Affiche Voie d'Arles

- Prix public : 12 €
- Pour revente aux OT ou associations : 9 €

Carte du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » (50 x 70 cm) :

- Prix public : 8 €
- Pour revente aux OT ou associations : 5 €

Beau livre « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, patrimoine de l'humanité »

- Prix public : 38 €
- Dépôt vente : remise de 25 %, frais de port aller offerts, quel que soit le nombre de livres demandés. Frais de retour en sus.
- Achat ferme pour revente : 40 % de remise, frais de port offerts à partir de 8 exemplaires.

➔ **Le barème des cotisations et des prestations 2023 est approuvé à l'unanimité.**

5. Programme d'activité 2023

Le programme d'activité 2023 s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2021-2024 adoptée par le conseil d'administration de l'Agence française des chemins de Compostelle le 8 mars 2021, déclinée autour de quatre grandes ambitions :

- **être un acteur ressource** en favorisant la recherche et le développement de la connaissance, en identifiant et partageant les bonnes pratiques, en diffusant de l'information auprès de ses adhérents, en produisant des outils techniques ou méthodologiques, en organisant des rencontres professionnelles ;
- **être un acteur du développement des territoires** en accompagnant des projets locaux liés à la gestion du bien du patrimoine mondial ou à l'aménagement des différents chemins vers Compostelle, en animant des démarches collectives pour mieux observer les fréquentations, pour qualifier les hébergements, en se rapprochant des acteurs du tourisme ;
- **être un acteur de la valorisation et de la promotion des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial** en assurant l'information du public, en communiquant auprès de grand public, en faisant connaître le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » et le patrimoine mondial de l'Unesco, en soutenant l'action culturelle et éducative et la mise à disposition de ressources culturelles et pédagogiques ;
- **être un acteur central de la gouvernance des chemins de Compostelle**, en réunissant les acteurs publics au sein de l'association, en nouant des relations avec des réseaux associatifs, culturels et touristiques, en développant des projets avec des partenaires européens et au-delà.

Ce programme constitue également la première année de mise en œuvre du plan de gestion 2023-2027 du bien du patrimoine mondial « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

Observation

Connaissance des publics

La restitution des résultats de l'enquête menée en 2021 à l'échelle de 5 régions françaises va se poursuivre en 2023 dans plusieurs territoires partenaires : Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Gironde, Landes, Gers, Pyrénées-Atlantiques...

Observation des flux

La plateforme nationale Eco-visio compte aujourd'hui 22 compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (1), Conques Toulouse (1).

Note de conjoncture

Une note de conjoncture 2022 sera réalisée à partir des données des partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs).

Développement de l'observatoire

Dans le cadre de l'AMI Destination digitale, un volet va être consacré au développement d'outils numériques d'observation :

- la mise en place d'un dispositif léger d'observation, test de l'outil Sphinx pour recueillir différentes données (enquêtes locales, vente de credencial...);
- le déploiement de la plateforme écovisio.

Recherche

Colloques universitaires

L'Agence soutiendra la diffusion du programme du colloque prévu en novembre 2023 à l'Université Toulouse Jean Jaurès traitant des reliques de saint Jacques.

Par ailleurs, l'Agence apportera son plein soutien à la préparation du colloque envisagé par l'Université Toulouse Capitole, à l'initiative de deux membres du conseil scientifique. Ce colloque pourrait s'inscrire dans la mise en œuvre des actions prévues au plan de gestion.

Enfin, il est envisagé de préparer une journée d'études localisée sur une composante en Nouvelle-Aquitaine, sur la proposition d'un membre du conseil scientifique.

Finalisation du projet européen IMPACTOUR (Horizon 2020)

Nous entrons en 2023 dans la phase de finalisation du projet IMPACTOUR. L'outil d'aide à la décision qui a vocation à améliorer les politiques publiques en matière de tourisme culturel sera testé par les destinations pilotes membres du projet, à savoir la voie du Puy en Aveyron et la voie d'Arles. La version finalisée de l'outil est prévue pour juin 2023 et sera présentée à l'occasion de deux conférences, l'une à Madrid, l'autre à Bruxelles. L'outil IMPACTOUR a vocation à être alimenté et utilisé au-delà de la durée

du projet (qui se termine le 30 juin 2023). Plusieurs réunions de sensibilisation seront organisées pour diffuser l'outil auprès des autorités publiques souhaitant piloter une politique de développement portée par le tourisme culturel.

Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques

Webinaires thématiques

Les webinaires thématiques seront poursuivis et développés. Certains enregistrements seront mis en ligne sur notre chaîne YouTube et sur nos sites. Les thèmes envisagés : itinérance, patrimoine mondial, Itinéraire culturel européen, saison culturelle, 1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques, les publics des chemins de Compostelle...

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence.

Elle est diffusée à environ 4700 contacts.

Développement de nouvelles monographies sur les composantes patrimoine mondial

Le développement de la collection amorcée voici plus de deux ans avec la DRAC Hauts de France et consacrée à l'église de Folleville, puis reprise pour les 4 composantes des Hautes-Pyrénées, se poursuivra. Il sera fait appel à candidature à l'occasion du comité de bien. La monographie sur l'abbaye de Sorde sera publiée en 2023.

Réalisation d'une compilation des données bibliographiques issues des plans de gestion.

Un appui sera apporté pour la publication dans la collection propre au bien des travaux d'études proposés par la communauté d'agglomération du pays basque d'une part, les textes de l'exposition « Des chemins de Compostelle à l'itinéraire culturel européen » et d'autre part, d'autres des textes en fonction des sollicitations.

Diffusion CompostEVA

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (programme Erasmus +) et permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle dans un cadre d'éducation formelle ou informelle sera diffusée auprès de partenaires en charge de l'action culturelle et éducative. Le matériel éducatif sera également mis à disposition sur notre site Internet comme ressource pédagogique supplémentaire.

AXE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO

Gouvernance et animation du bien

Réunion du Comité de bien interrégional et signature de la charte de gestion (cf. action 0.1.a)

Le Préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional à Toulouse en fin de 1^{er} trimestre 2023 pour la présentation du plan de gestion national et l'installation des commissions thématiques (médiation, communication, tourisme, coopération).

La charte de gestion Etat-AFCC sera signée à cette occasion. Elle prend le relais du protocole d'accord signé en 2015 et fixe les modalités de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion du bien. Elle précise les rôles et engagements des signataires.

Cette charte sera ensuite déclinée sous la forme d'une charte d'engagement pour chaque collectivité propriétaire.

Commissions territoriales (cf. action 0.1.a)

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales seront relancées à l'initiative de l'Etat et/ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs. L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

Club des tronçons de sentier (cf. action 0.1.a)

Une réunion en présentiel sera organisée au cours du premier semestre 2023. Elle sera l'occasion de partager les objectifs et contenus des plans de gestion des 7 tronçons inscrits, de poursuivre la réflexion collective sur les propositions de zones tampon et de suivre la mise en œuvre de l'observatoire photographique du paysage.

Désignation des référents techniques et politiques, mise à jour de l'annuaire et du guide de la gouvernance (cf. action 0.1.b)

Les collectivités propriétaires et les gestionnaires concernés seront sollicités pour désigner, si ce n'est pas déjà fait, leurs référents (élus et techniciens) afin de mettre à jour l'annuaire en ligne. Le guide de la gouvernance sera également mis à jour.

Animation d'espaces d'échanges et de partage d'expériences entre gestionnaires des composantes (cf. action 0.2.a)

L'Agence a initié des rendez-vous mensuels en visioconférence avec les Petits-déjeuners des plans de gestion. Ces rendez-vous sont repris en 2023, en particulier dans le cadre de la préparation des célébrations du 25^e anniversaire de l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Conservation, restauration, protection du bien

Mise à jour des propositions de zones tampon et de l'atlas du bien (cf. action I.1.a)

Le dossier transmis au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco en 2021 a fait l'objet d'un renvoi suite au rapport d'évaluation ICOMOS. L'Agence va reprendre le travail avec le Ministère de la culture pour un nouveau dépôt en janvier 2024.

Création d'un observatoire photographique des paysages des tronçons de sentier inscrits (cf. action I.1.c)

Dans le prolongement de l'étude « Chemins faisons... » conduite entre 2020 et 2022 à l'échelle des sept tronçons de sentier inscrits, l'Agence, avec le soutien de la DREAL Occitanie, envisage de solliciter un appui extérieur pour la mise en place de l'observatoire photographique des paysages. Il s'agit de préciser

la méthodologie, d'identifier les points de vue à photographier et les modalités de diffusion et de communication (en relation avec les OPP déjà existants).

Etat des lieux des travaux de restauration des composantes (cf. action I.2.a)

L'Agence avec le soutien de la DGPA (Ministère de la culture) souhaite collecter les informations auprès des 10 DRACs et des collectivités concernées concernant les états sanitaires connus, les travaux programmés, les travaux à programmer et le degré d'urgence, les besoins en termes de diagnostics ou d'étude de programmation.

Porter à connaissance (cf. action I.2.b)

Afin de s'assurer d'une meilleure prise en compte des composantes du bien dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, l'AFCC et les services de l'Etat porteront à connaissance des autorités compétentes les dispositions du plan de gestion à prendre en compte et à transposer.

Animation du Conseil scientifique du bien (cf. action II.1.a)

Réunion du Conseil Scientifique à La Charité-sur-Loire à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Évaluation périodique

Durant le premier semestre, les composantes seront consultées pour compléments ou modifications sur le rapport périodique 2023. Ce rapport sera prérempli en lien avec la DRAC Occitanie et les correspondants patrimoine mondial des 9 autres DRACs concernées. Il sera transmis fin avril au Ministère de la Culture pour validation avant transmission au Centre du patrimoine mondial.

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Formation des acteurs touristiques

Modules de formation pour les personnels en charge de l'accueil des publics : « comprendre le bien Unesco », « connaître les problématiques spécifiques de la grande itinérance », les attendus de la reconnaissance itinéraire culturelle dans les actions de valorisation locale. Au sujet de la grande itinérance, le module s'appuiera notamment sur les résultats de l'étude des publics.

Il pourra être fait appel à des intervenants extérieurs dans le cadre des conventions avec Sites et Cités, le Centre des monuments nationaux, Atout France sur des questions spécifiques.

Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Charte Accueil des hébergeurs

En 2023 le déploiement du label « Accueil chemins de Compostelle en France » va s'étendre aux départements de l'Ariège, de l'Aude, du Tarn-et-Garonne et de la Dordogne qui rejoindront ainsi la Gironde, l'Hérault, l'Aveyron, le Lot, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne.

Les hébergeurs sont valorisés via la mise en ligne d'une carte interactive sur le site de l'Agence et par des campagnes sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'animation du réseau, des ateliers auront lieu par départements.

Communes Haltes – Chemin de Compostelle en France

11 « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » ont été labellisées et accompagnées en 2022. Un deuxième appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fin d'année pour une labellisation prévue au printemps. Les communes sélectionnées seront accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action.

Animation et développement des itinéraires

Structuration de la Via Podiensis – GR®65 (AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Via Podiensis est lancé depuis mai 2021. L'année 2023 est la dernière année du programme (septembre). En 2023 l'AFCC poursuivra l'animation de la démarche (comité de pilotage, comités techniques, commissions en partenariat avec le CRRP Occitanie) et la mise en œuvre des actions en cours :

- Etude accessibilité UMEN (Univers montagne partagé) entre Figeac et Cahors : réalisation de fiches sur Geocompostelle pour la promotion de randonnées accessibles ; campagne photo et mise en visibilité de l'offre en partenariat avec les acteurs locaux (Offices, ADT).
- Réalisation d'un petit film d'animation pour la promotion de la démarche 1000 mains pour le chemin de Saint-Jacques
- Action de formation-sensibilisation des offices de tourisme
- Réalisation des Assises de l'itinéraire les 14 et 15 mars 2023 à Figeac

En 2023, l'objectif est de préparer le prochain appel à projet, en construisant un nouveau programme d'actions en concertation avec nos adhérents et partenaires ; et de consolider la gouvernance mise en place en élargissant les comités d'itinéraires aux territoires en aval du périmètre Massif-Central.

Structuration de la voie d'Arles – GR®653 (AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Voie d'Arles est lancé depuis mai 2021. L'année 2023 est la dernière année du programme (septembre). Les Assises se tiendront les 6 et 7 avril. Elles constitueront un temps d'évaluation et de travail pour poursuivre la dynamique enclenchée. Ces Assises auront lieu à Saint-Guilhem-le-Désert. L'action de sensibilisation des personnels des offices de tourisme, de déploiement de la charte Accueil (hébergeurs) se poursuivra. Une réflexion est engagée sur la préparation d'un guide de services.

Les 1ers appels à projets du nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027 seront lancés en 2023. L'AFCC se positionne pour coordonner le dépôt de deux candidatures, l'une sur la voie du Puy, l'autre sur la voie d'Arles, et ainsi poursuivre la dynamique lancée en 2020 en matière d'aménagement, de sécurisation, d'offres de services, d'observation, de médiation culturelle, de structuration de la gouvernance sur ces deux itinéraires. Cette année sera donc consacrée à la construction avec les partenaires d'un nouveau programme d'actions sur les deux prochaines années.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

En 2023, l'AFCC travaillera à la finalisation du plan d'actions :

- production d'une cartographie touristique,
- réalisation d'un dossier de presse,
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux,
- création d'un guide de services,

- partenariat presse,
- campagne photo
- des rencontres avec les collectivités et office du tourisme pour préparer le plan d'action 2023/2024.

Le programme est cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires départementaux (CD ou ADT) et l'Agence.

Développement de vélo-routes « Saint-Jacques par Vézelay » (V56)

Poursuite des premières actions de structuration de l'itinéraire entre Vézelay et Limoges, financées par les Régions traversées (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine) :

- réédition d'un carnet de route d'une trentaine de pages,
- publication d'un dossier de presse et des partenariats presse,
- intégration de l'axe « Vézelay-Limoges » à la plateforme France Vélo Tourisme.

Autres itinéraires

L'Agence participe aux actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation du chemin Conques Toulouse et du Chemin d'Amadour.

Destination digitale (AMI Atout France)

Les deux premières phases du programme d'actions seront lancées en 2023.

La 1^{ère} phase (1^{er} semestre) consistera en un diagnostic des outils de promotion numérique de l'Agence et de ses partenaires et à l'élaboration d'une stratégie numérique concertée pour la valorisation de la destination Chemins de Compostelle en France. Sur la base de cette stratégie numérique concertée, des outils et contenus seront construits pendant la 2^{ème} phase (2^{ème} semestre). Nous avons d'ores et déjà identifié la refonte du site Internet de l'AFCC, la mise en place d'une photothèque, d'un système d'exploitation des données d'observation, un reportage vidéo et photos sur les voies les moins représentées, la construction de courts séjours, la création de guides de services numériques.

AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL

Accueil et information du public

Réalisation de nouvelles documentations

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public doit se poursuivre en 2023. Il faudra également réfléchir à une nouvelle présentation des documentations, la mise en page n'étant attractive.

Une présentation du GR®65 de Genève au Puy et du GR®765 (Cluny-Le Puy) est également envisagée dans la rubrique « Itinéraires » du site Internet.

La Voie de Soulac, le chemin de Fontcaude GR787, le chemin par la vallée d'Aure GR®101, Pour prolonger vers les frontières, seront aménagées les pages du site sur le chemin Namur Vézelay GR®654 (Chalons et L'Epine), la Via Domitia GR®653 D et Aurelia GR®653A.

Diffusion de la newsletter « Le Bruit des chemins » (environ 4 par an) à 46 000 destinataires

Réseaux sociaux

L'Agence doit poursuivre et développer sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube) afin d'augmenter sa visibilité et le nombre d'abonnés.

Action culturelle et éducative

Coordination des célébrations du 25^e anniversaire de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

L'Agence invite les acteurs du Bien à célébrer l'appartenance au patrimoine mondial, à mettre en visibilité le Bien, à sensibiliser les habitants et visiteurs.

Un appel à participation a été diffusé en décembre 2022 à l'ensemble du réseau.

Une exposition photographique sera réalisée. Elle sera présentée à Paris (jardin du Luxembourg, sous réserve) en fin d'année puis peut-être à Madrid en début d'année 2024.

L'Agence propose des expositions itinérantes, des tournées de conférences et un répertoire des ressources mis en ligne sur le site. Elle assure la réalisation et le déploiement d'un kit de communication : programme, cartes postales, affiches, dossier de presse...

L'Agence envisage d'organiser un événement institutionnel au Sénat, en clôture des célébrations du 25^e anniversaire.

Jeux divins de la saint Jacques à la saint Vincent

Le cycle de conférences se termine en janvier 2023 en partenariat avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest. Une suite est envisagée notamment avec l'organisation d'événements à Toulouse, dans le cadre du 25^e anniversaire de l'inscription.

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Le projet co-animé avec Derrière le hublot se poursuit en 2023 avec la réalisation des œuvres d'art-refuge à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère), La Romieu (Gers), Andilly (Haute-Savoie), Saint-Julien-Molin-Molette (Loire), Queyrières (Haute-Loire). Des contacts sont en cours en Armagnac (Gers), avec les territoires de Conques, Marcihac et Comtal, Lot et Truyère (Aveyron).

L'Agence anime un groupe de travail « tourisme » réunissant les territoires concernés par une œuvre d'art-refuge, les offices de tourisme, les agences départementales et le CRTL Occitanie. L'objectif est notamment de travailler à l'émergence d'une offre spécifique et d'en assurer la promotion.

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'extension de l'opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national se poursuit en collaboration avec la FFACC (Compostelle France) et les adhérents de l'Agence. Un effort est porté sur les moyens de promotion de la démarche auprès d'un plus grand nombre d'acteurs. Une courte vidéo d'animation et un dépliant d'information seront diffusés pour inciter les collectivités et associations à organiser un événement similaire sur leur territoire.

La date du samedi 7 octobre 2023 est d'ores et déjà arrêtée.

CompostEVA (Erasmus +)

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (programme Erasmus +) et permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle

dans un cadre d'éducation formelle ou informelle sera diffusée auprès de partenaires en charge de l'action culturelle et éducative. Le matériel éducatif sera également mis à disposition sur notre site Internet comme ressource pédagogique supplémentaire.

Prix du patrimoine mondial en Occitanie

L'animation du prix est reconduite en collaboration avec les Rectorats des Académies de Toulouse et Montpellier et les gestionnaires des sites.

Promotion des chemins et du bien Unesco

Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires

L'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires. Cet événement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle sur un stand commun.

Reportages photos et de vidéos

Dans le cadre des programmes d'actions relatifs à la structuration des itinéraires, il est prévu les reportages photos et vidéos sur les voies du piémont pyrénéen (Ariège, Haute-Garonne, pays basque), de Tours (Charente-Maritime, Gironde) et de Vézelay (Dordogne, Gironde).

Site de valorisation et application GeoCompostelle

De nouvelles suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application et le site Internet en lien avec les partenaires des Départements adhérents (suggestion vélo, focus accessibilité sur le tronçon Figeac Cahors, suggestions sur les territoires des nouveaux Départements adhérents). Elles viendront compléter la quinzaine de suggestions déjà disponibles. Une campagne de promotion de l'outil sera faite au printemps via différents canaux : campagne sur les réseaux sociaux, newsletter de l'AFCC, valorisation de l'outil dans les guides de services des partenaires, les magazines de destination des ADT / OT.

Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Mise à jour des dossiers de presse.

Site dédié : <http://www.cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr/fr>

Ce site Internet créé à l'occasion des 20 ans de l'inscription doit continuer à être actualisé et mieux identifié (utilisé) par les membres du réseau.

Editions

Les cartes IGN Découverte des chemins – Tourisme et découverte « Saint-Jacques-de-Compostelle, du Puy-en-Velay à Moissac » et « Saint-Jacques-de-Compostelle, de Moissac à Roncevaux » sont rééditées. L'Agence contribue en fournissant des contenus : textes et photos.

L'Agence a entamé un partenariat avec les éditions Gallimard pour la réalisation d'un nouveau guide de leur collection Voyages. L'ouvrage présentera des pages itinéraires à pied et à vélo avec cartes et illustrations, pages pratiques (conseils), pages thématiques (histoire, paysages, architecture, art, Bien du patrimoine mondial...). Sa parution est prévue à l'automne 2023.

Dans le cadre de la convention avec la FFRando, l'Agence collaborera pour les éditions suivantes :

- collaborations conventionnelle de base (soit un texte de présentation de la voie, une carte, une page de communication de l'Agence) sur la réédition des guides Via Garona et Genève – Le puy
 - collaboration avec relecture et fourniture de quelques textes sur le guide Figeac-Moissac.
- La sortie de ces guides est prévue en mars 2023.

AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

L'Agence va reprendre les discussions avec l'Association des Communes du Camino Francés (AMCS) afin d'envisager des projets de jumelage, de mobilité, d'échanges de bonnes pratiques. Nous travaillons à ce titre au dépôt d'une proposition de projet au programme de coopération territoriale INTERREG SUDOE au 1^{er} trimestre 2023. D'autres dispositifs financiers européens comme Erasmus + pourront être sollicités.

Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens

L'Agence envisage de solliciter son adhésion à la Fédération européenne des chemins de Compostelle pour mieux représenter la diversité des acteurs français.

Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial

Regards croisés sur le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

L'exposition sera présentée au Japon, au mois de mai au centre du patrimoine de Hongu puis à Tokyo et Kyoto (sous réserve).

L'Agence souhaite ainsi créer des échanges réguliers entre deux sites spirituels majeurs du patrimoine mondial. Atout France et la Région Occitanie sont partenaires.

AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités

Deux Départements ont rejoint l'Agence en 2022 : la Dordogne et le Tarn-et-Garonne. Cette dynamique sera poursuivie en 2023.

➔ **Le programme d'activité 2023 est approuvé à l'unanimité.**

6. Budget prévisionnel 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes diverses et produits annexes	45 000 €
Recettes crédencial	36 000 €
Recettes diverses (IGN, conférences...)	2 000 €
Location expos	2 000 €
Adhésion charte d'accueil	5 000 €
Cotisations	278 000 €
Conseil régional Occitanie	90 000 €
Conseil régional Nouvelle Aquitaine	40 000 €
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	8 000 €
Conseil départemental Ariège	8 000 €
Conseil départemental Aveyron	8 000 €
Conseil départemental Lot	8 000 €
Conseil départemental Dordogne	8 000 €
Conseil départemental Gers	8 000 €
Conseil départemental des Landes	8 000 €
Conseil départemental Charente-Maritime	5 000 €
Conseil départemental Haute-Garonne	5 000 €
Conseil départemental Gironde	5 000 €
Conseil départemental Hérault	5 000 €
Conseil départemental Hautes-Pyrénées	5 000 €
Conseil départemental de l'Aude	5 000 €
Conseil départemental du Tarn-et-Garonne	5 000 €
Conseil départemental de la Lozère	3 500 €
Communes et communautés de communes (collèges 3 & 4)	49 000 €
Adhérents 5e collège (associations, OT, hébergeurs...)	4 500 €
Subventions	407 500 €
Etat - DRAC - Protocole d'accord	75 000 €
Etat (FNADT) - Régions - 25 ans	50 000 €
Etat - Ministère de la culture - ICCE	16 800 €
Etat - DRAC Occitanie - MAJ Atlas Zones tampons	8 000 €
Etat - DREAL Occitanie - Observatoire photographique paysages	20 000 €
Atout France Destinations digitales	115 000 €
Union européenne (Impactour)	22 000 €
FNADT Massif central (animation)	5 700 €
FEDER Massif central (animation)	27 100 €
Report subv progr d'actions Grandes Itinérances Massif central	12 400 €
Report subventions VPP	29 000 €
Report subventions V56 + nouveau programme	24 000 €
Report subvention Région Occitanie Coopération Japon	2 500 €
Partenariats	
Transferts de charges	31 000 €
Rbt Formation	500 €
Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse	30 000 €
Rbt frais (recyclage, conférences, ...)	500 €
Produits divers de gestion	

Produits financiers	
Total des produits d'exploitation	761 500 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Marchandises vendues	4 500 €
Achat credencials et divers	4 500 €
Fournitures consommables	5 500 €
Electricité	3 500 €
Petit équipement	500 €
Fournitures administratives	1 500 €
Services extérieurs	410 400 €
Sous-traitance technique (MAD FFRando)	3 800 €
Sous-traitance administrative (social, recyclage, abonnements)	3 700 €
Location de matériels (téléphonie, photocopieur, abonnements)	4 800 €
Location immobilière	30 000 €
Entretien et réparations immobilier (ménage)	2 200 €
Entretien et réparations mobilier	
Primes d'assurances	1 700 €
Maintenance (copies, parc informatique)	3 500 €
Maintenance site Internet	
Abonnement et maintenance GeoCompostelle	12 000 €
Documentation, séminaires, formations salariés	1 000 €
Salons	
Honoraires comptables (experts + cac)	12 800 €
Programme d'actions Voie d'Arles	6 000 €
Programme d'actions Voie du Puy	16 000 €
Programme d'actions Saint-Jacques à vélo	24 000 €
Programme d'actions Chemin du piémont pyrénéen	29 000 €
Mise à jour Atlas Zones tampons	8 000 €
Observatoire photographique des paysages	20 000 €
Destinations digitales : diagnostic, stratégie, outils	115 000 €
Célébrations 25e anniversaire : communication, expo, évènements	50 000 €
Communication/édition : synthèse plan de gestion	19 000 €
Observatoire	600 €
Frais actes et contentieux	100 €
Déplacements personnel	18 000 €
Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants)	4 500 €
Frais postaux	5 000 €
Frais télécommunications	2 000 €
Services bancaires	400 €
Réceptions : repas de travail, intervenants, membres du conseil scientifique	4 500 €
Cotisations (ABFPM, Atout France, Patrimoine Environnement...)	5 000 €
Redevance (s/location expo)	1 000 €
Charges de gestion courantes	100 €
Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)	6 700 €
Charges de personnel	341 000 €

Salaires bruts	245 000 €
Charges sociales	95 000 €
Indemnités et avantages divers (prime transport, ijss, mutuelle)	1 000 €
Mission service civique, stages	
Amortissements	100 €
Dotations	
Autres (charges exceptionnelles)	
Total des charges d'exploitation	761 500 €

→ Le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité.

7. Questions et informations diverses

Échanges :

Anne Chardonnet-Torres (Association Camins) : Notre association vient de fêter ses 10 ans durant lesquels nous avons beaucoup travaillé, notre objectif étant de rouvrir le chemin entre Béziers et Carcassonne. Nous sommes très heureux parce que c'est fait, ça a été très compliqué, mais je pense que nous avons quand même réussi à motiver toute une partie d'un département autour de ce chemin de Compostelle. Je voulais faire la remarque suivante : à partir du moment où le chemin est ouvert, on a un peu l'impression d'être mis de côté. On voit que sur le chemin du Piémont il y a un plan d'actions, beaucoup de choses qui sont faites, mais que les relais sont pris par les EPCI, les offices de tourisme etc.. qui honnêtement ne connaissent pas le sujet et donc on se retrouve avec des incohérences. Notre association est méritante aussi, le sujet, nous le connaissons, et donc il faudrait ne pas nous oublier quand il s'agit de communiquer ou d'agir, et ne pas forcément confier le sujet à des gens qui n'en comprennent pas tout et qui finissent par dévoyer le chemin. Cela nous ennuie et nous énerve beaucoup de ne plus être consultés. Nous voulons bien continuer, mais nous avons besoin de nous sentir soutenus.

John Palacin (AFCC) : c'est l'Agence qui vous oublie ?

Bernard Cauquil (Association Camins) : non, mais on voit que se tiennent des réunions auxquelles nous ne sommes jamais conviés. Il semble que nous n'existions pas alors que nous avons fourni toute la matière et toute la stimulation depuis dix ans.

John Palacin (AFCC) : je ne pense pas en effet que ce soit nous qui vous mettions de côté. Je prends le point mais vous fait remarquer que vous l'exprimez dans notre assemblée générale alors que ce sont manifestement d'autres structures qui sont concernées. Il y a néanmoins une question d'animation territoriale qui se pose, donc c'est bien qu'on puisse le dire ici, puisque c'est notre rôle. Je propose que ceux qui sont en relation avec l'écosystème local regardent comment cette mise de côté peut prendre fin. A noter que partout, il y a cette question de jeux d'acteurs, de structures, qui sont nombreuses (associations, élus, État, financeurs...). C'est le quotidien de l'équipe de travailler à sa coordination, en tâchant de garder une harmonie.

Sébastien Penari (AFCC) : Que ce soit pour le réseau du patrimoine mondial comme pour celui des itinéraires, notre démarche est de « faire famille », de créer une communauté qui réunisse les différentes structures évoquées plus tôt, en intégrant toujours toutes les parties prenantes. Le procès ne peut donc pas en effet nous être fait à nous : parfois les collectivités ne veulent pas l'entendre, elles sont parfois réticentes à intégrer telle ou telle structure, dont parfois le tissu associatif. Mais de notre côté, nous tenons la ligne d'intégrer tous les acteurs dans la démarche, parce que chacun à quelque chose à amener. Je tiens à le préciser car c'est exactement le genre d'échange que nous avons avec d'autres associations, sur d'autres sujets. Notre attitude d'intégration de toutes les parties prenantes,

nous n'en varions pas, mais comme dit M. Palacin, il y a un jeu d'acteurs et parfois il y a des postures de part et d'autre qui bloquent et qui font que les collectivités freinent la collaboration. Il faut donc que chacun soit à l'écoute et tente d'aller au compromis.

John Palacin (AFCC) : J'ajoute que des progrès ont été faits en ce sens sur d'autres cas de figure, nous allons donc ici aussi tâcher d'améliorer la situation.

Michel Dronneau (Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques) : par rapport à l'activité de l'année passée, je suis dépité car malheureusement, une fois de plus, on constate que pour la voie de Tours, il n'y a pas grand-chose qui s'effectue, alors que concrètement les associations jacquaires sont les acteurs principaux pour les chemins, en tant que pèlerins, en tant qu'animateurs, et en tant surtout que bénévoles. Je vois que l'Occitanie profite bien de son partenariat avec l'État, mais que d'autres voies sont laissées de côté ou plus ou moins ignorées. C'est le cas notamment de la voie de Tours. Donc se pose pour nous la question de notre maintien au sein de cette structure, qui nécessite de l'énergie et qui ne rapporte rien.

John Palacin (AFCC) : Les chemins de Compostelle dans notre pays, d'un point de vue institutionnel, c'était une voie, un morceau de voie. L'un des axes stratégiques de l'Agence depuis son accélération, ça a été écrit dans les documents stratégiques, c'est la valorisation des autres voies. C'est-à-dire que je pense que je suis à peu près le premier président de l'Agence à avoir parlé de la voie de Tours, à avoir imaginé qu'on pouvait mener des actions et faire des autres voies des voies de développement. Par ailleurs, évidemment, l'Agence n'a pas vocation à se substituer à tout le monde. Elle n'en a ni les moyens, ni la compétence, elle est ici pour être un chef d'orchestre. Si un orchestre n'a pas de trombone ou n'a pas de violon, le chef d'orchestre ne peut pas toujours jouer du trombone ou du violon. C'est-à-dire que, j'entends qu'il faut que nous essayions de trouver davantage d'actions de valorisation à mener pour mettre la voie de Tours en avant, comme d'autres voies d'ailleurs. Mais nous, nous animons un collectif, nous ne décidons pas, et surtout ce que vous dites sur la Région Occitanie est particulièrement déplacé, puisque la contribution de la Région permet de mener des actions collectives et qu'ici on ne mènera jamais de comptabilité analytique pour savoir si l'euro qu'on nous a donné nous a rapporté, comme vous l'insinuez. Donc ce n'est pas une question de qui a tiré la couverture à soi, c'est davantage trouver les bons projets, le bon équilibre. Et il y a beaucoup de projets en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine pour une raison qui est assez visible sur la carte qui a été projetée, c'est le nombre de composantes patrimoine mondial. Malgré tous ces points, j'entends dans votre intervention une insatisfaction, et donc nous allons essayer d'y remédier et d'échanger avec l'ensemble des acteurs de la voie de Tours pour voir ce qu'on pourrait faire de plus pour réduire votre insatisfaction.

Chloé Moutin (AFCC) : Il y a bien chez nous le souhait de travailler sur tous les itinéraires. Il y avait eu une mission de stage qui avait réalisé un diagnostic sur la voie de Tours, qui avait associé l'ensemble des acteurs et notamment les acteurs associatifs. Au vu de nos effectifs aujourd'hui, il y a un plan d'actions qui dort et qui ne demande qu'à être réveillé mais qui ne pourra être mis en place que si les institutions départementales, régionales, s'emparent de la thématique et en font un sujet, ce qui n'est encore pas assez le cas dans certains endroits. Donc c'est une action collective, on essaye de travailler avec vous les associations. Il n'empêche que chacun a son rôle, on n'a pas les mêmes missions, il faut donc qu'on arrive chacun à communiquer ensemble. Il faut se mettre autour de la table et voir comment on avance, c'est à mon avis plus constructif. Après, chacun est bien sûr libre de faire ce qu'il veut.

Cathy Andrieu (AFCC) : Il y a des plans d'actions qui peuvent paraître déséquilibrés sur les différentes voies, mais nous nous appuyons sur les outils qu'on peut mobiliser. Je pense notamment à la dynamique qui existe sur le Groupement d'Intérêt Public Massif Central, auprès duquel on peut aller chercher des fonds pour mettre en place des actions, en l'occurrence sur la voie d'Arles et la voie du Puy. Cette année est d'ailleurs lancée une nouvelle génération de programmes sur laquelle on se positionne pour maintenir cette dynamique. Sur la voie de Tours, il n'existe pas ces dispositifs financiers, comme il peut en exister

également sur le Piémont pyrénéen avec le Commissariat de Massif, ou sur des territoires plus ruraux avec des dispositifs LEADER. C'est un peu du jargon, mais retenez que si notre souhait est de valoriser toutes les voies, nous devons aussi nous appuyer sur les dispositifs financiers existants. Nous venons par exemple de bénéficier d'une subvention avec Atout France pour travailler sur la stratégie digitale des Chemins de Compostelle, et là on travaille sur l'ensemble du territoire. Ces financements sont thématiques évidemment, mais cela fait partie de la stratégie globale pour développer les itinéraires.

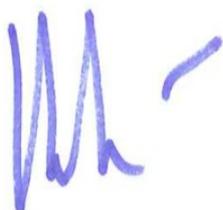
Emmanuel Cros (Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne) : Je ne peux pas terminer sur une note aussi négative que celle laissée par l'intervention au sujet de la voie de Tours. L'Agence, on l'a dit tout à l'heure, est un élément. C'est l'élément central, mais c'est un élément. Si vous n'avez pas toutes les composantes en amont, que ce soient les associations, les mairies, les offices de tourisme, si vous n'avez pas tous ces partenaires, vous ne pouvez pas monter le projet, ce n'est pas possible. Ou alors, il ne peut pas être pérenne. Cette Agence, elle a le mérite d'exister, surtout en ce moment qui est un petit peu difficile pour l'équipe. Moi je pense que ce qui serait bien, c'est que nous nous levions et que nous les applaudissions pour le travail qu'ils font. Merci à vous.

Informations diverses :

- Des recrutements sont en cours, pour le poste de direction avec une échéance à la mi-juillet et une arrivée nous l'espérons pour la rentrée, et pour le remplacement de Chloé Moutin qui attend un enfant et partira en congé maternité en octobre.
- Destinations digitales : nous sommes accompagnés par Atout France sur ce projet de renouvellement de notre stratégie digitale. Nous avons lancé une phase de diagnostic dont la restitution et la conclusion de stratégie seront restituées cet été.
- Appel à projets Soutien aux itinérances du Massif Central : cet AAP nécessite un dépôt assez imminent, à mi-juillet, et tous les acteurs de la voie d'Arles et de la voie du Puy sur lesquels nous travaillons déjà dans cette dynamique là depuis 2020 vont être à nouveau sollicités sur ce projet à 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

John Palacin
Président



Lorant Hecquet
Secrétaire



Agence française des chemins de Compostelle

4 rue Clémence Isaure

31000 Toulouse

Tél. : 05 62 27 00 05

accueil@chemins-compostelle.com

www.chemins-compostelle.com